



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 26 JUIN 1997

www.lesoleil.com

Jacques-Yves Cousteau meurt à 87 ans



Le commandant Jacques-Yves Cousteau est décédé hier, à l'âge de 87 ans. La photo ci-dessus a été prise en 1989, avec la réplique d'une baleine bleue, sur les Champs-Élysées. Détails en page A 11.

CUQ

Les maires de banlieue refusent la facture Trudel

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—Les maires de banlieue de la CUQ font front commun et ont décidé, hier soir, de refuser la facture que le gouvernement leur a fait parvenir pour participer au transfert de 500 millions \$.

La Conférence des maires de banlieue, qui réunit les maires de Sillery, Cap-Rouge, Vanier, Val-Bélair, Loretteville, L'Ancienne-Lorette, Saint-Émile et Lac Saint-Charles, s'est élargie et la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, de même que les maires Jacques Langlois et Ralph Mercier, de Beauport et Charlesbourg, y participaient.

Tous ont décidé de refuser la facture gouvernementale, car c'est du pelletage. Et si le gouvernement s'entête à imposer la facture, quelque chose va se passer et ça pourrait être très néfaste pour la culture et l'économie de la région, prédit le maire Paul Shoiry.

Car déjà il est question de faire des choix. Par exemple, d'abolir les subventions que la CUQ accorde à des organismes et événements culturels et sportifs. Ça peut signifier la mort de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ), du Car-

naval, du Festival d'été, juge M. Shoiry qui est convaincu que le ministre Rémy Trudel n'a pas analysé l'impact de ce pelletage et qu'il doit démissionner, ayant démontré son incompréhension totale du monde municipal.

Le gouvernement a aussi l'intention de refiler le déficit du Grand Théâtre à la CUQ. Avant de couper sur le déneigement, on pourrait bien décider de ne pas payer ce déficit, dit M. Shoiry. MM. Mercier et Langlois ont laissé entendre que, Québec étant la seule ville de la région à recevoir des revenus de la taxe sur le divertissement, ce sera à elle de payer. M. Langlois a même évoqué la possibilité de fermer l'institution. Sur-tout qu'un certain maire a déjà affirmé qu'il y avait une salle de spectacle de trop dans la région...

Toutefois, M. Mercier, qui tenait une conférence de presse hier matin pour

dénoncer le geste « irresponsable » du gouvernement, dit craindre « la dictature de Québec » qui pourrait être tentée d'abuser de son droit de veto à la CUQ.

Parmi les autres moyens étudiés par les maires de banlieue, il y a celui de ne pas fournir de services municipaux aux équipements gouvernementaux pour lesquels l'État a l'intention de cesser de payer ses en-lieux de taxes. « Pas de taxes, pas de services ».

Plusieurs maires commencent aussi à penser à couper dans les services de la STCUQ.

Une stratégie est en train de se développer pour répondre au gouvernement. Non seulement dans la région de Québec, mais aussi dans celle de Montréal où le gouvernement veut, entre autres, faire payer le déficit de la Place des Arts par la grande région. La Coalition des maires de banlieue est en contact avec plusieurs maires de différentes régions du Québec. Hier soir, elle a décidé d'une autre assemblée à court terme.

Le transfert de 500 millions \$ du gouvernement aux municipalités a créé

Voir CUQ en A 2

COMPARUTIONS POUR LES TROUBLES
DE LA SAINT-JEAN

Sébastien Allard reste en prison

Le Hullois est soupçonné d'avoir fracassé 12 vitrines

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC—La Couronne s'est objectée catégoriquement hier à la remise en liberté de Sébastien Sherkowski-Allard, de Hull, soupçonné d'avoir détruit à lui seul les deux tiers des vitres endommagées sur 18 édifices au cours de la nuit de la Saint-Jean-Baptiste dans le Vieux-Québec.

Le jeune homme de 22 ans fait partie d'un groupe de 31 personnes ayant comparu hier au palais de justice de Québec, la plupart sous des accusations d'avoir participé à une émeute. De façon étonnante, trois autres personnes, qui devaient normalement être détenues et contre qui une plainte a été portée, manquaient à l'appel.

La procureure de la Couronne, Me Geneviève Lacroix, n'a pas caché son étonnement face à ces mystérieuses disparitions. Le juge Carol St-Cyr a préféré attendre que toutes les vérifications soient faites à leur égard avant d'émettre un mandat d'amener.

LIBÉRÉS SOUS CONDITIONS

En théorie, hormis Sébastien Allard, tous les accusés ont été libérés d'ici à la divulgation de la preuve qui aura lieu en



COURTOISIE TVA
Sébastien Sherkowski-Allard

juillet, mais certains devront régler certaines formalités avant.

Philippe Viens devra se présenter en cour vendredi avec son avocat, absent hier, pour obtenir sa libération. Un autre, Yannick Ruel, incapable de se souvenir de l'adresse où il habite depuis deux semaines, devra revenir en cour ce matin avec la précieuse information.

Enfin, 14 autres accusés devront patienter derrière les barreaux jusqu'à ce qu'une tierce personne leur vienne en aide pour le versement de la caution.

Le versement d'un montant de 1000 \$ en argent en guise de condition de remise en liberté a en effet causé un problème majeur à de nombreuses personnes. D'autres ont pu compter sur la présen-

Voir SÉBASTIEN en A 2

ACCUSÉS MINEURS

Place d'Youville interdite

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC—Les vacances d'été risquent d'être fort différentes pour les 12 jeunes gens d'âge mineur accusés d'avoir participé à une émeute à place d'Youville à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean.

Sauf pour deux d'entre eux qui habitent dans le secteur concerné, aucun n'a le droit de fréquenter un vaste quadrilatère entourant le lieu des affrontements et tous devront être chez eux, entre 23h et 7h du matin.

Ils devront également informer continuellement leurs parents des endroits où ils se rendent et des personnes qu'ils fréquentent. À cinq d'entre eux qui demeurent à l'extérieur de la région, soit Tracy, Shawinigan-Sud, Drummondville, Arthabaska et les Îles-de-la-Madeleine, interdiction est faite de pénétrer

dans le district judiciaire de Québec, sauf pour les fins de procédure.

Déjà, avant que justice ne soit rendue par Mme la juge Paule Gaumont, du Tribunal de la jeunesse, des parents avaient tranché et rendu un verdict préliminaire.

Pour l'un, une mère a demandé d'ajouter l'interdiction de consommation d'alcool et de drogues dans les conditions de libération, pour l'autre les parents ont fait savoir que la jeune fille devra se

Voir PLACE en A 2

Loretteville veut garder les Novikov



LE SOLEIL, RAYMOND LAVOIE

Loretteville a donné hier, à la suite de la marche de solidarité, une sorte de certificat d'immigration municipale aux Novikov, qui habitent cette municipalité depuis deux ans et qui ont reçu l'ordre de quitter le pays le 13 juillet au plus tard. Les détails en page A 6.

LA MÉTÉO



Maximum 24, Minimum 11

Ciel variable avec 30% de probabilités d'averses. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Page C 2.

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 176
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

CANADA TRUST MORTGAGE CORP.
4 ans
5.40%*
MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le sens des valeurs • 1-800-463-8317
*Taux sujet à changement sans préavis FCPE

LES RETOURNES

PLACE Libération

Suite de la Une

dénicher un collègue dans sa région natale plutôt qu'à Limoilou où elle devait s'inscrire. Une autre mère de famille a fait savoir à la procureure, Me Fabienne Bouchard, qu'elle préférerait revenir lundi devant le Tribunal et que son jeune, d'ici ce temps, ferait bien « de faire un peu de temps » au Centre Jeunesse Tilly.

Me Bouchard s'est formellement opposée à la libération d'un autre jeune homme, celui-ci s'étant engagé vendre de dernier à garder la paix dans une demande de libération relative à deux vols qualifiés. Le lundi suivant, au soir de la Saint-Jean, il a été surpris à lancer des arbustes en direction des policiers.

La présidente du Tribunal avait fait savoir, d'entrée de jeu, qu'elle s'opposerait à toute demande de mise en liberté conditionnelle à un dépôt d'une caution en argent.

Le quadrilatère interdit aux jeunes fêtards est formé des rues suivantes: Claire-Fontaine, Grande-Allée, Saint-Louis, du Fort, Port-Dauphin, des Remparts, Côte-Dinan, Saint-Vallier, Côte Samson et Saint-Jean.

SÉBASTIEN Interdictions

Suite de la Une

Mais l'homme a été davantage importuné par la perspective de devoir revenir en cour le 4 juillet. « Est-ce qu'on ne pourrait pas changer la date? a-t-il demandé, parce que j'ai un billet pour un spectacle à Montréal, ce soir-là... » Le juge s'est alors interrogé sur sa présence à la maison à 23 h. « Le soir? » a candidement demandé le bonhomme, ce qui n'a pas manqué de soulever rigolade et médisement. Quoi qu'il en soit, il pourra venir en cour le 3...

Par ailleurs, très peu de détails ont été donnés hier sur les actes qui seront reprochés aux accusés. On a toutefois pu apprendre que Philippe Laurin, de Montréal, avait un masque à gaz en sa possession.

Un autre, Éric Pelletier, de Saint-Pamphile, dans le comté de L'Islet, a été vu lançant des projectiles — bouteilles, cailloux — aux policiers. Roger Lebel, de Charlesbourg, a été présenté comme un instigateur et incitateur à se joindre au mouvement.

Les divulgations de preuve se feront sur plusieurs jours, les 3, 4, 7, 8, 9 et 10 juillet, dans la salle 2.15 du palais de justice, à compter de 9h30.

AUJOURD'HUI

La photo vous a choqué



Gilbert Lavoie

Rédacteur en chef

Il nous arrive de faire des erreurs et de nous en excuser. Il nous arrive aussi de prendre des décisions et de les expliquer. C'est le cas aujourd'hui.

De nombreux lecteurs ont été choqués à la vue de nos photos à la une du journal d'hier. Ils avaient raison. La photographie du manifestant urinant dans une casquette de policier était particulièrement offensante. C'est la raison pour laquelle nous l'avons publiée.

Quand des jeunes en sont rendus à narguer en public des policiers payés pour assurer notre sécurité, quand ils se donnent rendez-vous à Québec

aux émeutiers? Pourquoi à la Saint-Jean? Pourquoi ici? Nous aurions pu cacher ces photos offensantes, nous contenter d'un texte. Nous avons décidé de publier, parce que nous sommes convaincus que ce qui s'est passé à la place d'Youville lundi soir est sérieux.

Les incidents de la Saint-Jean ont fait moins de dégâts matériels que l'an dernier, mais le problème reste entier. Pourquoi, tout à coup, des jeunes choisissent-ils de venir jouer

CUQ Maires

Suite de la Une

tout un branle-bas chez les municipalités voisines des 34 villes reconnues comme villes-centres en vertu d'une proposition du ministre Trudel. Ce dernier n'a pas caché que sa proposition visait à privilégier ces 34 villes-centres et, évidemment, de façon particulière, Québec et Montréal.

La proposition du ministre Trudel fera vivre de douloureux jours à la CUQ où la division entre la banlieue et Québec semble plus grande que jamais.

Les « privilèges » accordés aux villes-centres ont l'heur de déplaire à la banlieue, d'autant plus que ces « privilèges » sont accordés à son détriment. C'est là que des maires ne se gênent pas pour dire que le gouvernement récompense l'incompétence.

Pour sa part, M. Mercier affirme qu'il n'acceptera jamais une fusion de sa ville avec Québec, même advenant que le compte de taxes soit plus élevé à Charlesbourg. « Québec a un gros problème, c'est sa masse salariale », dit-il. Faisant un calcul rapide, il a laissé entendre que Québec pourrait diminuer le nombre de ses employés de moitié.

NUMÉROS CHANCEUX

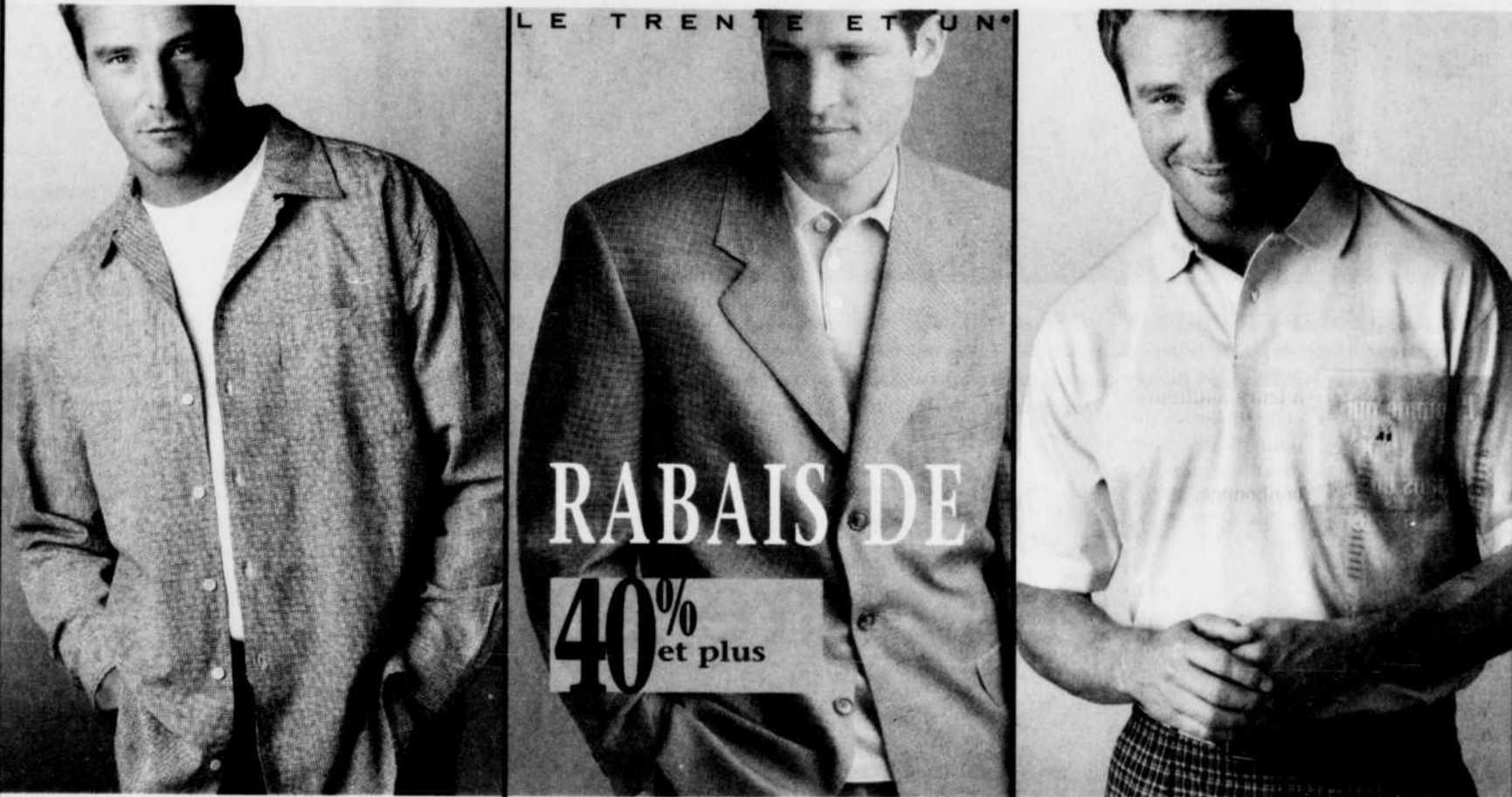
- 6/49
- tirage du 25-06-97
- 3-8-10-23-31-47
- (complémentaire)
- 46
- EXTRA
- 681256
- LA QUOTIDIENNE
- tirage du 25-06-97
- 3-2-1
- 7-1-6-3
- BANCO
- tirage du 25-06-97
- 1-2-11-12-24-28-39-42-45-50-52
- 53-54-55-59-60-65-68-69-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 10
Le Monde.....	11
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	6 et 7
CAHIER C	
Le Monde Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 5
Votre agenda.....	5
Ce soir à la télé.....	5
Annonces classées.....	6 à 10
Décès.....	11 et 12
CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7 et 8
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730.

V E N T JOURS D'été



RABAIS DE 40% et plus

CHEMISES COL TAILLEUR
19.99 Rég. 48.00*

Des chemises en mélange coton et lin dans des carreaux en tons variés, manches longues, col en pointes nouvelle forme. Tailles assorties.

LE VESTON SPORT TROIS BOUTONS
199.95 Rég. jusqu'à 395.00*

Choix de vestons poids plume en mélange de laine froide ou lin texturé, coupe allongée, épaules souples. Tailles 38 à 46 dans le groupe, coloris désassortis.

LE POLO COTON BRODERIE GOLFEUR
21.95 Rég. 40.00*

Le polo numéro un de l'été en jersey pur coton, manches courtes, une poche plaquée. Blanc, écru, mousse, marine, bordeaux.

PULLS COLLECTIONS
49.95 Rég. jusqu'à 165.00*

De la collection printemps-été, toutes sortes de pulls encolure ronde ou V, manches longues, en tricot uni, à motifs, à rayures. Coloris et tailles assorties.

COMPLETS POIDS PLUME
259.95 Rég. jusqu'à 495.00*

Choix de complets double boutonnage, de coupe décentrée dans des tissus de laine froide aux coloris du printemps 97. Tailles de 38 à 44 dans le groupe.

CHAUSSETTES HABILLÉES
6.99 Rég. 12.00*

L'exclusivité du 31, des chaussettes en fin tricot à petits motifs géométriques variés. Taille unique, coloris assortis.

BERMUDAS MADRAS POIDS PLUME
19.99 Rég. 38.00*

Des bermudas en coton léger, taille avec plis, longueur mi-jambe, dans une variété de petits carreaux aux coloris de l'été 97. Tailles 30 à 38 dans le groupe.

CRAVATES PURE SOIE IMPRIMÉE
39.95 Rég. jusqu'à 95.00*

Tout un choix de cravates aux imprimés minimalistes sur des thèmes divers de notre collection printemps 97 aux coloris variés.

BLOUSONS NAUTIQUES
149.95 Rég. jusqu'à 255.00*

Couleurs vives sur nylon résistant, des blousons voile et plein air avec poches à fermoir et détails variés. Tailles G.tg. ttg. dans le groupe.

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUGMENTÉ DE L'ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DE PRIX AUGMENTÉ. LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Police et radios aux troussees de l'insolent

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Tandis qu'à Bruxelles, à l'angle des rues du Chêne et de l'Étuve, la statuette de 60 centimètres fait la renommée de la capitale belge, à Québec la publication de la photographie d'un Manneken-Pis nouveau genre dans LE SOLEIL d'hier a provoqué des gorges chaudes et de nombreuses recherches.

« On veut connaître son nom », a lancé la porte-parole de la sûreté municipale à propos de l'homme qui, dans un geste provocateur à l'endroit des policiers, a uriné dans le képi d'un flic pendant qu'à ses côtés des gens se bidaient ou lançaient des pierres aux gars de l'anti-émeute qui, parqués dans l'entrée du stationnement d'Youville, attendaient le renfort de leurs collègues.

Selon M^{me} Darie Bertrand, le « pisseur insolent » sera accusé de participation à une émeute, de vol et probablement de grossière indécence aussitôt qu'on lui aura mis la main au collet.

Tôt dans la matinée, deux stations de radio locales, CHOI et CHRC, avaient fait appel à leurs auditeurs et auditrices pour tenter d'identifier l'irrévérencieux bonhomme.

La dernière à abandonner quand elle a appris que l'autre station avait eu la main heureuse grâce aux renseignements fournis par une auditrice.

« Mais ce n'était pas lui, a précisé M^{me} Bertrand en fin de matinée. Nous nous sommes rendus à l'adresse qui correspondait au nom de l'individu concerné et cela ne coordonnait pas avec la photo. »

DES DÉTAILS

Elle mentionne que beaucoup de gens ont, l'an passé, donné des renseignements permettant d'identifier des individus dont les visages étaient apparus dans les médias d'information à la suite de l'importante émeute qui a eu lieu.

« On espère cette fois-ci encore que la population va collaborer. »

D'autant plus, aurait-elle pu ajouter, que ce ne sont pas les détails qui manquent.

LISTE DES ACCUSÉS

Alain Bédard, Québec
André Audy, Charlesbourg
David Baillargeon, Shawinigan Sud
François Boucher, Bernières
Martin Boucher, Québec
Julie Chauvette, Montréal
Éric Desnoyers, Sainte-Foy
Rémi Gaudin, Cap-Santé
Philippe Laurin, Montréal
Yannick Ruel, Québec
Grégory Sauvé, Sainte-Julie
Guillaume Paquin, Montréal
Frédéric Matteau, Trois-Rivières
Éric Pelletier, Saint-Pamphile
Nicolas Lemay, Québec
Yannick Leclerc, Saint-Basile
Benjamin Lemay, St-Marc-du-Cap
Jean Gauthier, Sainte-Foy
Roger Lebel, Charlesbourg
Christian Renaud (absent)
Philippe Viens, Québec
Jérôme Gagné, Montréal
Christian Côté, Québec
Éric Lachance, Lac-Saint-Charles
Patrice Genest, Lac-Saint-Charles
François Lebeau, Charlemagne
Ricky Mainville (absent)
Charles Rainville, Montréal
Jean-François Morissette, région de Québec
Philippe Whitehead, extérieur de Québec
Claudie Boulet (absente)
Sébastien Allard-Sherkowski, Hull
Daniel Lavoie, région de Québec
Patrice Côté, région non précisée

TARLEAU LE SOLEIL



Deux policiers de la Sûreté municipale de Québec arrêtent un jeune manifestant, mardi matin à la place d'Youville.

Était-ce vraiment une émeute ?

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — C'est quoi, une émeute ?

Le terme, apparemment, ne fait pas consensus, plusieurs personnes insistant pour décrire les événements de la Saint-Jean-Baptiste sous un autre vocable.

Selon une avocate consultée par LE SOLEIL, l'accusation de participation à une émeute portée hier contre 34 adultes pourrait s'avérer difficile à soutenir dans certains cas.

M^{me} Claudine Ouellet croit en effet que deux des cinq conditions définissant ce qu'est une émeute pourraient donner du fil à retordre à la Couronne.

Les conditions sont les suivantes :
— l'événement doit réunir au moins trois personnes ;
— celles-ci doivent avoir un objectif commun ;

— il faut que les événements aient débuté ;
— les personnes doivent avoir l'intention de s'entraider par la force pour atteindre l'objectif commun ;
— la force ou la violence utilisée doit être suffisante pour alarmer une personne raisonnable.

La présence d'un objectif commun et l'intention de s'entraider ne seront pas toujours évidents à prouver, dans le cas de personnes qui ne se connaissent pas, estime M^{me} Ouellet.

Selon elle, d'autres accusations, telles des voies de faits sur un policier ou méfaits, pourraient être plus faciles à étayer.

Dans le cas de voies de faits sur un policier, la peine maximale prévue est de cinq ans de prison. Pour la participation à une émeute, elle est de deux ans.



Un jeune traverse le mur formé par les policiers à la place d'Youville, mardi matin

Pris dans une souricière

Des jeunes défendent leurs amis inculpés

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des amis et membres de la famille de jeunes inculpés lors des émeutes de la fête nationale, rencontrés hier au palais de justice de Québec, soutiennent que beaucoup d'innocents se sont fait arrêter tout simplement parce qu'ils voulaient rentrer chez eux.

Trois amis, venus de Sorel pour passer quelques jours à Québec à l'occasion de la Saint-Jean, ont notamment soutenu que leur copain de 17 ans (dont on ne peut divulguer l'identité) était de ceux-là.

Comme le groupe avait entendu parler de ce qui s'était passé l'an dernier, il avait décidé d'aller seulement au spectacle sur les plaines d'Abraham. « On ne voulait pas se faire prendre dans les émeutes à la place d'Youville », raconte l'un d'eux.

Après le spectacle, ils disent être descendus calmement vers leur voiture stationnée près de l'Hôtel-Dieu, quant ils ont croisé le chemin des émeutiers. « On est tombé face à face avec un mur de policiers », poursuit un autre.

« Ils ne voulaient pas que l'on retourne à nos voitures, soutient un des camarades. Ils dirigeaient les gens tous dans la même direction. » Selon ces jeunes, c'est à cause de ça qu'il y a eu tant d'arrestations. « Après ça, ils se demandent pourquoi il y a des émeutes... », s'insurge un membre du trio.

Pris dans une souricière, les amis pouvaient à peine bouger quant ils ont vu l'un des leurs se faire emmener par des policiers. « On ne l'a plus revu », expliquent les trois garçons qui attendaient leur ami devant une salle du

Tribunal de la jeunesse, avec son père inquiet et sa mère en pleurs. « En tout cas, on ne reviendra pas l'an prochain », concluent-ils.

MASQUE À GAZ

Un autre émeutier, Philippe Laurin, s'est fait arrêter prétendument parce qu'il était en possession d'un masque à gaz. Des images captées par la télévision le montrent d'ailleurs à l'avant-plan du soulèvement populaire. Cependant, sa copine, qui l'attendait au tribunal, prétend qu'il n'a rien fait d'autre.

Alors, pourquoi avait-il apporté ce masque ? « Parce que l'an passé, on avait reçu du gaz lacrymogène jusqu'à la Porte St-Louis où il n'y a pas eu d'émeutes, affirme la jeune fille. Cette fois-ci, il voulait se protéger. »

Le couple était venu de Montréal pour rencontrer des amis de Québec. En descendant de voiture lors de leur arrivée, dimanche, les deux jeunes disent s'être fait apostropher par des policiers. « Ils nous écoeurent plus que nous le faisons », se plaint la jeune punk.

Elle raconte que les policiers les ont fouillés et les ont pris en photo au cas où ils feraient des bêtises durant les festivités. « Ils nous insultaient en disant qu'on ne devrait avoir le droit que de respirer », prétend la jeune adulte.

« On est tombé face à face avec un mur de policiers »



Il y avait foule, hier au palais de justice, pour la comparution des jeunes arrêtés durant les festivités de la Saint-Jean.

EN BREF

Popovic libéré

Vingt-trois adultes arrêtés relativement aux événements de la nuit de la Saint-Jean, sur la rue Sainte-Catherine, ont été remis en liberté, hier. Les jeunes de 18 à 26 ans se sont tous déclarés non coupables au seul chef d'accusation d'avoir participé à un attroupement illégal. Ils reviendront devant la Cour du Québec le 27 août. Au palais de justice de Montréal, l'attention était concentrée sur le sort d'Alexandre Popovic. En 1996, il avait aussi été accusé, à tort, d'avoir fomenté l'émeute du parlement de Québec mais s'était vu interdire à la suite d'autres événements de participer à toute manifestation. Plusieurs amis de l'anarchiste craignaient que la Couronne invoque le bris de probation. Popovic a cependant été libéré. (PC)



Alexandre affiche son été

L'affiche d'Alexandre Thériault Beudet, 6 ans, remporte le premier prix du concours de la Fondation des Centres jeunesse de Québec. Le grand gagnant a reçu une bourse qui lui permettra de

poursuivre ses activités artistiques. Il savourait sa victoire en compagnie de Jacques Brousseau, membre du jury et de Gilles Beaumont, membre de la Fondation des Centres jeunesse. L.-J.P.

SAINTE-EULALIE Culture de cannabis découverte

La Sûreté du Québec a saisi hier après-midi environ 600 plants de cannabis dans le sous-sol d'une maison privée. La demeure, située sur la rue Des Érables à Sainte-Eulalie, est la possession d'une compagnie à numéro dont le propriétaire entretiendrait des liens avec des groupes de motards criminalisés. Un homme de 38 ans a été arrêté relativement à cette affaire. Il était sur les lieux lors de la perquisition et agissait à titre de surveillant. Il fait face à des accusations de culture et de possession de stupéfiants en vue de trafic. La prise est jugée importante, car la capacité de production était très élevée. L'endroit avait été aménagé pour effectuer une culture professionnelle, les plants pouvant atteindre leur maturité deux fois plus vite qu'en terre, soit à peu près en deux mois et demi. H.B.

LÉVIS Alplast en feu

Les pompiers de Lévis ont rapidement maîtrisé hier après-midi un début d'incendie d'origine

suspecte qui a pris naissance à l'intérieur de l'ancienne usine Alplast. Les résidents du secteur n'ont couru aucun danger puisque les quelques 450 barils de matières dangereuses entreposés dans l'usine avaient été démenagés en mars. La rue St-Laurent, site de l'usine, a été réouverte rapidement. H.B.

ST-DAVID DE FALARDEAU Voleur surpris

Un adolescent de 15 ans a été arrêté dans la nuit de mardi à hier après que des citoyens l'aient surpris à voler une moto-marine (seadoo). Deux autres vols de véhicules signalés pendant cette même nuit, dont celui d'un Jeep Cherokee, ont été reliés au même individu. La SQ poursuit son enquête, mais tout porte à croire qu'au moins une autre personne serait impliquée dans cette série de forfaits. Le suspect avait déjà des antécédents judiciaires pour des crimes de même acabit.

LAC-MÉGANTIC Délit de fuite

Un homme de 31 ans a comparu hier après-midi pour faire face à des accusations de

délit de fuite causant des lésions. L'homme avait heurté violemment un cycliste avec sa voiture vendredi midi avant de s'enfuir sans s'arrêter. La jeune victime de 14 ans repose toujours inconsciente dans un état critique à l'hôpital Fleurimont. Le suspect a des antécédents judiciaires, dont certains relatifs à l'alcool au volant et à la possession de stupéfiants. Il sera détenu jusqu'au 2 juillet pour son enquête sous caution. H.B.

QUÉBEC Incendie criminel

Un incendie d'origine criminelle a pris naissance hier matin vers 0h35 dans un appartement d'une petite maison sur la rue Durocher, à Québec. Les enquêteurs n'écartent pas la possibilité que l'endroit soit devenu un point de vente de stupéfiants pour remplacer dans ce rôle l'ancien bar *Le Charest*, situé tout près de là. Les policiers ont détecté des odeurs d'essence et ont trouvé des traces d'accélérateurs sur les lieux. Le logement où le feu a pris naissance était vide depuis dimanche, le locataire ayant déménagé. La police le recherche toujours. Deux autres personnes habitant l'étage au-dessus ont dû être évacuées. H.B.

Le Père Gédéon tout feu, tout flamme

Inauguration de son musée à Sainte-Marie

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ SAINTE-MARIE — «Je défends qu'on "embaume" mon corps. À la rôtisserie... au plus vite!»

Ces mots sont de Doris Lussier, alias le Père Gédéon. Ils sont écrits sur une note manuscrite, quelques mois avant sa mort, il y aura bientôt quatre ans.

Cette note, on peut la voir, dans le Salon Doris-Lussier, qui a été inauguré, hier, à la maison Dupuis de Sainte-Marie de Beauce. Cette demeure patrimoniale est aussi le lieu du musée du Père Gédéon, cet illustre conteur, maître-chanteur beauceron et maire de Saint-Gérard qu'a personnifiés l'artiste, pendant de nombreuses années.

À côté de cet ajout aux dernières volontés de cet humoriste plein d'humanisme, on peut lire une lettre toute tendresse à sa femme Lili et à son fils, Pierre, qu'il a rédigée dans les mois qui ont précédé son départ. Il y évoque les moments de «turbulences» qui ont marqué leur union.

INDÉPENDANTISTE

Il aurait été difficile de ne pas souligner l'engagement de M. Lussier en faveur de l'indépendance du Québec. Une lettre adressée à Jacques Parizeau, à quelques jours de l'élection du Parti Québécois en 1993, avec une citation de *L'Aiglon* d'Edmond Rostand, laisse voir ses regrets de ne pas être capable de continuer le combat.

Au musée, on peut voir bien d'autres textes inédits de l'auteur, des vidéos de ses spectacles, sur Dieu, l'euthanasie, des extraits de sa correspondance privée,



Pierre Lussier

des photos avec des politiciens, des artistes, des athlètes, sa pipe, son sac de golf avec un bois 9, des textes originaux du feuilleton télévisé «la famille Plouffe», des coupures de presse.

Présent à l'ouverture du musée, Pierre Lussier décrit son «papa» comme un «poids lourd de la scène légère» mais aussi comme un hédoniste reconnu, un boulimique de l'esprit avec qui il a eu bien des séances de déconage.

«BONA PARTE»

Il a rappelé le court passage de son père en politique quand il s'est présenté, en 1970, contre Bona Arsenault dans Bonaventure. Il a mordu la poussière. Un de ses slogans était: «Il faut



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Le Père Gédéon immortalisé dans une pose caractéristique

que Bona parte», comme quoi l'humour vous suit toujours même en politique.

M^{me} Alice Lussier était aussi de la fête pour souligner l'événement. C'est avec sérénité, a-t-elle dit, qu'elle a visité la maison Dupuis. Elle habite aujourd'hui Longueuil, mais elle a toujours de la parenté à Lambton, là où Doris Lussier a résidé.

À Sainte-Marie, on croit que l'ouverture de ce musée va attirer son lot de visiteurs tout en immortalisant Doris Lussier et son personnage. Ce projet de musée a été réalisé grâce à la collaboration de la famille Lussier, de la Ville de Sainte-Marie et de la Société historique de Nouvelle-Beauce et aussi avec la contribution de nombreux bénévoles.

Alice Lussier a visité la maison consacrée à son mari

Venez voir...

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

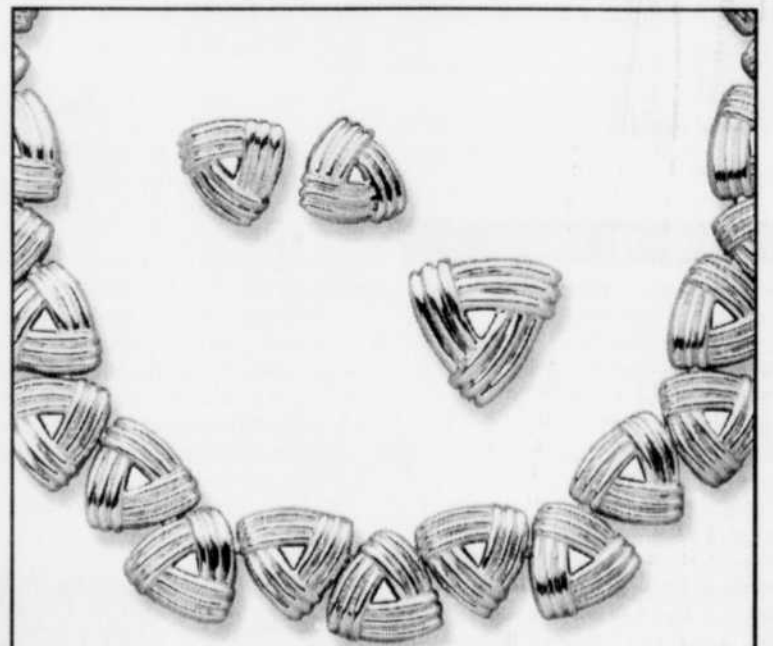


Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

Aucuns frais, payable seulement en avril 1998* sur toute la marchandise

QUÉBEC 7200, Armand-Viau Québec (Québec) G2C 2A7 (418) 845 5050 1 800 826 4829	LÉVIS Complexe Maurice Tanguay 5790, boul. Étienne-Dallaire Lévis (Québec) G6V 8V6 (418) 835 9111	CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot Chicoutimi (Québec) G7H 7Y3 (418) 698 4411 1 800 363 4711
-----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Distinctif et signé.



L'éternel triangle... d'argent

La collection Trilogie de Birks en argent sterling... un design exclusif, moderne et impressionnant. Une parure tout en argent.
Broche, petite 90 \$, grande 125 \$ • Boucles d'oreilles 110 \$
Bracelet 325 \$ • Collier 750 \$.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 <http://www.birks.com>

La fleur de lys qui démange

«M'sieur le juge, on a violé mon intimité. Le journal avait pas le droit de publier cette photo-là.

— Tu parles de la photo du SOLEIL qui montre un gars à lunettes, le gland à l'air? Alors, c'est à toi ce bijou-là, jeune homme? Tu me l'aurais pas dit que je t'aurais pas reconnu. T'as l'air un peu plus intelligent en personne. Mais je pensais que la récolte de glands avait lieu à l'automne, pas à la Saint-Jean. Comme ça, tu réclames des dommages exemplaires au journal pour le viol de ta vie privée? 3000\$, si j'ai bien compris?

— Oui votre Honneur. Ils ne m'ont pas demandé la permission de la publier. Vous connaissez la jurisprudence? La cause de Pascale Claude Aubry contre le magazine *Vice-Versa* et le photographe Gilbert Duclos à Montréal. Ils ont été condamnés à payer 2000\$ pour avoir publié une photographie prise sans son consentement. On ne peut pas utiliser l'image de quelqu'un à des fins autres que «l'information légitime du public». Mon histoire est encore ben plus grave que la sienne. Elle avait pas les fesses à l'air, elle, au moins.

— Mon jeune, tu ferais mieux d'économiser ta salive. Tu viendras pas me donner des leçons de droit. Personne t'a forcé à ouvrir ta bragouette pour exhiber ton sceptre de famille. C'est sûrement pas la policière Darie Bertrand qui t'a demandé de pisser dans son casque, pis d'arroser

tes sandales en même temps, non? T'avais pas de paparazzi au cul, que je sache. J'avais te dire mon pitit gars. Moi je viens du Lac-Saint-Jean. Par chez nous, on pisser pas mal plus loin que ça.

— Votre Honneur, ya rien de drôle là-dedans. J'ai la jurisprudence de mon bord. La cour d'Appel a statué qu'on a droit à la vie privée, même dans un lieu public. Ouvrir sa bragouette, ya rien de plus privé que ça. Les médias sont d'ailleurs catastrophés depuis ce jugement. Ils ont décidé d'en appeler devant la Cour suprême en prétextant que ce jugement brime la liberté d'expression.

— Mon jeune, tu dérives. La cour d'appel a aussi dit qu'une photographie est légale quand elle véhicule une information qui intéresse légitimement le public. Ça s'applique à la quéquette que tu as exhibée volontairement pendant l'émeute. Le journal était parfaitement justifié de la publier. Je te trouve pas mal culotté pour un gars qui se dézippe devant tout le monde. Sauve-toi avant que je décide de t'envoyer en tôle pour avoir gaspillé une casquette payée par les contribuables et pour avoir troublé l'ordre public. Au suivant...»

Ce petit dialogue appartient bien sûr à fiction. Mais je n'avais pas le goût de me joindre au chœur



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

des pleureuses au lendemain de la fête nationale ratée. J'aurais eu l'impression de me répéter. L'an dernier, à la même date, nous faisons tous l'autopsie du charivari de la Saint-Jean et la psychanalyse des émeutiers.

Je n'avais pas le goût non plus de faire de la sociologie de salon après avoir assisté à la comparution de tous ces légumes dégelés devant le juge. Je me suis tapé cet exercice l'an dernier, partagé entre la tristesse et la compassion. Il me reste de la tristesse, mais la compassion finit par s'évaporer.

Cela dit, il faudra bien qu'on sache quoi faire de la jeunesse folle qui se pointe dans le Vieux chaque fois qu'elle a besoin de se défouler. Il doit y avoir quelque chose de plus intelligent à faire que d'accuser le maire, la police, la météo, le divorce des parents et la tarte aux pommes.

Faut-il poser un carcan géant au-dessus de la place d'Youville, y enfermer tous les zozos déchainés pour qu'ils se tapochent entre eux? Dresser des guérites aux entrées de la ville pour «carter» les visiteurs et départager le bon monde de la racaille? Imposer un couvre-feu aux gars de 15 à 25 ans? Faire appel à Spielberg pour qu'il lâche ses tyrannosaures qui feraient un festin de ces zombies?

Mais il y a une solution plus simple. L'an prochain, à la Saint-Jean, on prend ses cliques et ses

cliques et on s'en va fêter ailleurs. On choisit le plus beau village et on abandonne la ville à la police et aux larrons.

Fuir! Il n'y a que ça. C'est ce que j'ai fait cette année, en combinant le plaisir et le travail à l'Anse Saint-Jean. Ce reportage m'a d'ailleurs inspiré le titre qui coiffe cette chronique.

Durant le sacre du roi Denys 1^{er} de l'Anse, la meute des médias suivait la cérémonie, coince dans la porte de la sacristie. J'étais prise en sieste au milieu du peloton quand j'ai entendu soudain une jeune journaliste chuchoter à l'oreille d'un collègue: «J'ai la fleur de lys qui me démange!» Voilà une façon pas piquée des vers de critiquer le discours du roi, me suis-je dit. Son message politique doit paraître trop conciliant à une nationaliste. J'ai quand même voulu vérifier. «C'est bien ce que tu as dit? J'ai la fleur de lys qui me démange?»

— Oui. C'est un tatouage que j'ai, juste là. Et elle m'a montré un petit point précis sur le ventre, à droite, à hauteur de bikini. «Lui, il a compris!» a-t-elle ajouté d'un air entendu.

Mine de rien, la petite phrase a fait son chemin. En voyant hier dans le journal la photo du Manneken-Pis dont se moque aujourd'hui Gaboury en page éditoriale, j'ai scruté la calotte offerte à nos regards jusque dans tous ses plis et replis.

Ce fétard avait peut-être lui aussi, un symbole politique qui le démangeait dans l'entre-jambe? À moins que dans l'urgence de la miction, il n'ait échappé la feuille de vigne ou d'érable destinée à cacher sa virgule!

L'agent Perron devant le comité de discipline

Récemment acquitté d'ivresse au volant

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Acquitté la semaine dernière d'accusation criminelle de conduite avec facultés affaiblies, l'agent Serge Perron, du Service de la protection publique de Thetford Mines/Black Lake, répondra demain de ses actes devant un comité de discipline.

Le policier, suspendu depuis près d'un an sans solde par mesure administrative, sera invité à exposer sa version des événements du 4 juillet 1996, lorsqu'il a été impliqué dans un accident de la route.

Les élus municipaux auront le dernier mot

Après avoir entendu la version de l'agent Perron, le comité composé du directeur Gilles Rousseau et du capitaine Michel Grégoire fera une recommandation au conseil municipal de Thetford Mines, c'est-à-dire soit une réintégration inconditionnelle, une suspension temporaire ou un congédiement.

RÈGLES DIFFÉRENTES

Ce sont en effet les élus, qui discuteront du dossier lundi lors de la séance régulière du conseil municipal, qui auront le dernier mot quant au sort du policier de 42 ans qui compte 20 ans de service.

On ne retrace cependant pas de cas où le maire et les conseillers soient allés à l'encontre d'une recommandation du comité de discipline au cours des dernières années.

Les règles devant un comité de discipline sont d'ailleurs fort différentes de celles de la chambre criminelle de la cour du Québec, où il faut une preuve hors de tout doute raisonnable pour rendre un verdict de culpabilité. Il est donc loin d'être assuré que le policier Perron reprenne son poste.

Lors du passage de M. Perron en cour, son procureur avait réussi à ne pas faire admettre en preuve le rapport d'analyse sanguine qu'il avait subi.

ANTÉCÉDENTS

L'agent Perron n'en est d'ailleurs pas à son premier passage devant le comité de discipline.

En 1993, après avoir plaidé coupable de vol d'essence et s'en être tiré avec une absolution conditionnelle, le comité de discipline lui avait imposé une suspension de six mois sans salaire.

V E N T JOURS D'été



LA ROBE DE NUIT TABLIER IMPRIMÉE

15.99 Rég. 25.00*

Petite robe de nuit exclusive, toute fraîche en pur coton à porter seule ou sur un tee-shirt. Imprimés mini pois ou mini fleurs, couleurs variées. P.m.g.



CAMI ET BOXEUR DENTELLE RUBAN

19.99 Chacun, rég. 35.00*

Tricot ajouré, mélange de coton, un duo léger pour l'été, exclusif à la Guépière. Cami ajustée, boutonnée, sur son boxeur. Blanc ou lime. P.m.g.tg.



CHEMISE DÉTENTE SANS MANCHES

15.99 Rég. 30.00*

En exclusivité à la Guépière, chemise forme liquette, pur coton pour le confort des soirs et des nuits d'été. Carreaux madras en 5 combinaisons. P.m.g.

PYJAMA DÉTENTE MULTIRAYURE

59.95 Rég. 75.00*

Jeu de fines et moyennes rayures en vert chiné et naturel ou indigo chiné et naturel pour un pyjama cardigan sur culotte boxeur, tricot confort. P.m.g.

LE KIMONO COTON MADRAS

19.99 Rég. 35.00*

L'exclusivité Simons, un kimono d'été tout léger en pur coton, coupé court pour un confort assuré. Choix de 6 carreaux différents. Taille unique.

CHEMISE DE NUIT À CARREAUX

15.99 Rég. 35.00*

Coupée spécialement pour la Guépière, pur coton pour la fraîcheur, manches courtes, col boutonné en 5 combinaisons de carreaux. P.m.g.

CHAUSSETTE GOLFEUSE

3.99 Rég. 5.00*

Rabais de 20% sur une chaussette en mélange de coton léger, à motif tissé golfeuse en contraste sur blanc. Taille unique.

LES SANDALES COULEURS VIVES

14.99

Choix de sandales variées à larges courroies ou croisées sur le dessus du pied, attache velcro à la cheville, semelle noire caoutchoutée. Pointures assorties.

CHAUSSETTES DANSE CHAMPÊTRE

5.99 Rég. 7.50*

Rabais de 20% sur une chaussette fin tricot de coton à motif minimaliste de personnages en fête sur fond noir, avoine ou marine. Taille unique.

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION



Les citoyens de Loretteville ont marché pour que la famille ukrainienne Novikov puisse demeurer au Québec.

DOSSIER DES NOVIKOV

« Des tracasseries sociales ne valent pas le statut de réfugié politique »

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ LORETTEVILLE — « Il faut plus que des tracasseries sociales pour réclamer le statut de réfugié politique. Nos cours d'école, par exemple, sont remplies d'enfants qui se tapochent pour tout et pour rien. »

Une marche de solidarité attire 200 personnes à Loretteville

Le responsable d'Immigration Canada à Québec ne veut pas commenter le cas particulier de la famille Novikov. Mais Guy Gilbert a illustré en ces termes, hier, la notion générale de réfugié politique, au sens de la loi canadienne. Les Novikov sont des Ukrainiens qui tentent d'immigrer au Canada sous le statut de réfugiés politiques, à partir du fait que leur premier pays d'adoption, Israël, était devenu invivable pour les chrétiens qu'ils sont. Les enfants auraient notamment été insultés et frappés, à l'école, parce qu'ils ne sont pas Juifs, racontent les cinq membres de la famille.

Près de deux ans après s'être installés à Loretteville, ces derniers viennent de se faire refuser la citoyenneté canadienne et de se faire indiquer la porte de sortie du pays, pour le 13

juillet au plus tard. La ville de Loretteville leur a remis, hier, une sorte de certificat d'immigration « municipale », à l'issue d'une marche de solidarité qui a réuni près de 200 personnes sous la pluie battante, dans la rue Racine principalement.

Les Novikov avaient d'abord quitté l'Ukraine dans l'espoir de trouver un monde meilleur en Israël, pourtant une terre reconnue pour un certain intégrisme religieux. Ils ont mis le cap sur le Canada, deux ans plus tard, après avoir constaté, « à notre totale surprise », affirment-ils, qu'il est impossible pour des chrétiens de vivre paisiblement en Israël.

« Il faut que la vie soit mise en danger pour obtenir le statut de réfugié politique au Canada, rappelle Guy Gilbert au SOLEIL. Je n'insinue pas que les Novikov n'ont pas subi de pré-

judices en Israël. Mais le fait est que la commission de l'immigration n'y a pas vu de véritable menace à la vie. »

Le député bloquiste de Québec-Est à Ottawa, Jean-Paul Marchand, s'insurge contre le fait que le Canada rende sa décision plus de deux ans après que Mikhaïl Novikov, sa femme Ludmila, et leurs enfants Olga, Natalya et Mikhael soient établis à Loretteville, et alors qu'ils sont très bien intégrés à la communauté locale. « Ce genre de décision ne devrait jamais être prise plus de six mois après l'arrivée des nouveaux venus », dit-il.

Le député péquiste de Chauveau, Raymond Brouillette, reproche de surcroît au gouvernement fédéral de ramener les Novikov à la case zéro du processus d'immigration, c'est-à-dire de les traiter exactement comme s'ils étaient de parfaits étrangers au Canada. « Si au moins, leur dossier était traité en tenant compte de leur intégration à la culture québécoise ! » lance-t-il.

« Maintenant que nous avons voulu quitter ce pays, notre retour en Israël nous vaudrait un traitement encore plus cruel que la première fois », plaide Mikhaïl Novikov.

TRANSFERT DE 500 M \$ AUX MUNICIPALITÉS

Mercier supplie Québec de ralentir

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ CHARLESBOURG — Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, demande au gouvernement d'« abaisser la barre » et d'y aller graduellement dans son pelletage aux municipalités.

« C'est bête d'aller trop vite. Si le gouvernement s'entête, je le qualifierai de gouvernement capon ! » Vérification faite dans le dictionnaire, « capon » est un vieux mot français qui signifie « lâche ». C'est que M. Mercier croit que le gouvernement se sert des municipalités pour taxer le citoyen et qu'il n'a pas la volonté de faire le ménage chez lui. « Il aurait dû avoir le courage de couper les subventions qu'il accorde à droite et à gauche, par exemple. »

Le maire charlesbourgeois pense que l'État n'a pas complété son travail: « Il faut faire plus que des mises à la retraite. »

M. Mercier est certain que le gouvernement serait capable, s'il le voulait, d'y aller graduellement dans son projet de transfert d'une facture de 500 millions \$ aux municipalités. La facture est tellement importante que plusieurs villes sont dans un grand désarroi. « Je suis ébranlé vraiment dans le fond de l'âme. Je trouve ça décourageant pour le directeur des finances de la ville. »

Recevoir une facture de 6,6 millions \$ d'un coup, c'est l'anéantissement de plusieurs années d'efforts pour rationaliser l'administration de la ville.

Évidemment, M. Mercier apprécie encore moins le fait de devoir payer pour le transport scolaire, sur la gestion duquel il n'a rien à dire.

La proposition du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, d'une réforme de la fiscalité à l'occasion du transfert de 500 millions \$ suggère un certain nivellement des comptes de taxes et un regroupement de services. M. Mercier avance que si le « but vicieux », c'est des fusions, Charlesbourg pourra regarder les possibilités avec Sainte-Foy, Beauport et la banlieue pour faire une vraie grande ville au nord de Québec... Mais ça ne semble pas un projet près de se réaliser...

« Je suis vraiment ébranlé dans le fond de l'âme »

La CUQ propose 27 pré-retraites pour récupérer 6% de sa masse salariale

■ QUÉBEC — Le conseil de la CUQ croit pouvoir récupérer 6% de la masse salariale de ses employés grâce à la mise à la pré-retraite de 27 cadres et employés de bureau.

C'est ce qu'il a adopté hier tout en précisant que si jamais le résultat n'était pas atteint, la convention des cols blancs se terminera le 31 décembre 1997 au lieu du 31 décembre 1999 comme entendu pour trouver d'autres moyens de récupérer les 6%.

Cette précision a fait bondir M. Gaston Verreault, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec, qui inclut les employés de bureau de la CUQ.

« Comment vais-je faire pour expliquer à mes membres que vous demandez les bretelles et la ceinture ? » Le maire de L'Ancienne-Lorette Émile Loranger lui a répliqué: « Comment j'expliquerai à la population que je dois la taxer davantage parce que je n'ai pas convaincu 27 employés de la CUQ de prendre une pré-retraite ? »

Le débat s'est clos quand le syndicat a eu l'assurance qu'à moins de gestes radicaux du gouvernement, il y avait peu de risques que le 6% soit récupéré autrement que par des départs à la pré-retraite.

Évidemment, cette récupération de 6% de la masse salariale fait suite au pelletage d'une facture de 500 millions \$ du gouvernement.

Les maires de Beauport et de Val-Bélair, Jacques Langlois et Claude Beaudoin, ont exprimé leur espoir que la population proteste, mais au bon palier de gouvernement, soit aux députés et ministres du Québec.

Les employés de la CUQ recevront par ailleurs une hausse de salaire de 1% chacune des quatre années de la durée de la convention. Toutefois, ça n'aura pas d'impact sur la masse salariale, car l'argent requis sera pris à même des économies internes, explique le conseiller de Québec, Claude Cantin. Ce dernier aurait préféré qu'on récupère 6% de la masse salariale autrement que par des mises à la pré-retraite avec abolition des postes concernés, afin de maintenir des emplois dans la région.

Afin de conserver les écarts traditionnels entre les employés syndiqués et les professionnels et les cadres, ces derniers recevront, selon les classes, des augmentations annuelles de 3,5%, 4% et 4,5%. M. Cantin a reconnu que la CUQ aurait pu faire le débat sur l'opportunité de conserver ces écarts via ces hausses de salaires, étant donné la situation économique nationale. Les conditions de travail du personnel d'encadrement sont toutefois modifiées de façon à générer une récupération de 85 000 \$.

Le président du syndicat a fait remarquer aux maires qu'ils viennent de se voter une augmentation de rémunération d'au moins 2% et qu'ils n'ont pas décidé de la réduire de 6%, malgré le pelletage. « Je m'interroge sur la signification du mot partenariat ». (B.R.)

Les maires espèrent que la population protestera... à Québec

VOUS DÉMÉNAGEZ? Nous sommes ouverts du lundi au vendredi JUSQU'À 21 HEURES

...faits sur mesure!

STORES

VERTICAUX!
VENITIENS!
PLISSES!
en TOILE!

OUVREZ VOS FENÊTRES SUR NOS

BAS PRIX

du FABRICANT
Profitez-en!

STORES HORIZONTAUX
en ALUMINIUM 1"
• 13 belles couleurs
• 36 formats standards

17.99
à partir de

Hâtez-vous pour la meilleure sélection!

STORES VERTICAUX
FAITS SUR MESURE
• Grand choix de styles et couleurs
• Prêts en 24 heures!

27.03
à partir de

HÂTEZ-VOUS!
Fin d'inventaire!

PLUS GRAND CHOIX AU PAYS:

• 15,000 STYLES et COULEURS de STORES

• CONSEILS EXPERTS

VENEZ RENCONTRER nos SPÉCIALISTES!

Les photos peuvent différer.

LE MARCHÉ DU STORE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établie depuis 1954

Succ. 265 boul. Wilfrid-Hamel • 687-0053
No. 18 A VANIER, angle rue Du Pont Scott (en face de l'hôpital Christ-Roi)

Entreprise québécoise établie depuis 43 ans!

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC:

ONTARIO • MICHIGAN • NEW YORK • PENNSYLVANIE • NEW JERSEY • VIRGINIE

Bonne fête CANADA
Fermé le mardi 1er juillet

LE MARCHÉ DU STORE

EST AUJOURD'HUI
LE PLUS GRAND
MANUFACTURIER
et DETAILLANT de
STORES au PAYS!

MÉGA MARCHÉ du STORE
Centre de liquidation
3500 est. boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: (514) 259-3500

MONTRÉAL

• St-Léonard: (514) 251-0375
• Plaza St-Hubert: (514) 278-8327
• Ave Mont Royal: (514) 522-0700
• Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037
RIVE NORD (MH)/LANAUDIÈRE
• St-Jérôme: (514) 569-8332
• St-Eustache: (514) 974-3434
• Terrebonne: (514) 471-4791
• Repentigny: (514) 582-9937
• Joliette: (514) 752-4123

RIVE-SUD (MH)

• Greenfield Park: (514) 672-0200

RÉGION SUD/ESTRIE

• St-Jean-sur-Richelieu: (514) 348-0990
• Granby: (514) 777-1099
• St-Hyacinthe: (514) 771-4266
• Sherbrooke: (819) 565-0007

RÉGION EST/SAGUENAY

• Québec: (418) 687-0053
• St-Georges-Beauce: (418) 228-0067
• Chicoutimi: (418) 549-1465

COEUR DU QUÉBEC

• Trois-Rivières: (819) 378-5715
• Drummondville: (819) 478-4983
• Sorel: (514) 743-6866

Arthabaska: (819) 357-1297

OUTAOUAIS

• Gatineau: (819) 243-4456

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS PREMIER DISC-2 CHECKS ACCEPTED

Niet à Kovalenko

L'ex-Nordique se voit refuser la garde de ses trois fillettes

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC—L'ex-hockeyeur des Nordiques, Andreï Kovalenko, n'a pas obtenu la garde de ses trois fillettes, comme il le demandait.

Dans son jugement rendu le 20 juin à Québec, le juge Robert Lesage n'enlève pas la garde des enfants à la mère, mais modifie les droits de visite du père.

En mai, Andreï Kovalenko, maintenant membre de l'équipe des Oilers d'Edmonton, s'était présenté au palais de justice de Québec avec une requête visant à obtenir la garde de ses trois fillettes, des triplées nées le 5 octobre 1994. Kovalenko était accompagné de sa nouvelle épouse, prénommée Olga elle aussi.

La première épouse, Olga Martchenko, était présente elle aussi au palais de justice. Mais le couple divorcé avait évité de se croiser durant toute la matinée.

La cause du hockeyeur avait attiré une meute de journalistes. Aucune décision n'avait été prise par le tribunal ce jour-là.

À l'été 1995, Kovalenko était retourné en Russie. Il était revenu seul pour jouer au Colorado. Ses trois filles et leur mère avaient suivi peu après, s'installant à Montréal. Olga Martchenko ne peut travailler au Canada. Elle a un visa de visiteur qui lui permet de rester au pays jusqu'au règlement de son divorce. Selon certaines sources, son ex-mari lui verse une pension annuelle de 60 000 \$.

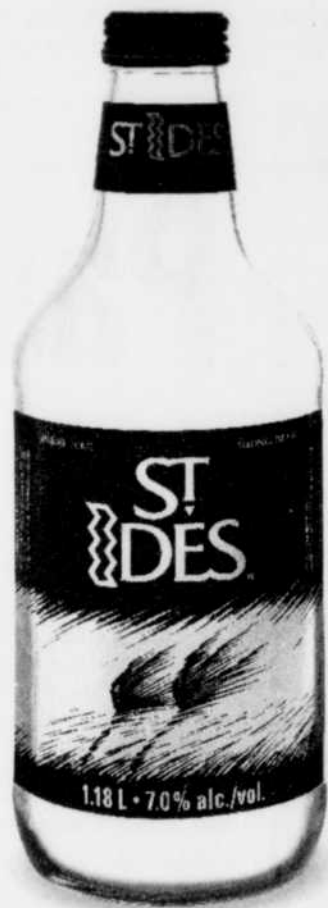
Le 20 juin, le juge Lesage a modifié le droit de visite d'Andreï Kovalenko. Le hockeyeur a maintenant le droit d'avoir ses filles avec lui durant 21 jours consécutifs durant l'été. Dans le temps des Fêtes, son droit de visite est de deux semaines. À ces cinq semaines de visite, s'ajoutent six jours non consécutifs lorsque le hockeyeur est à Montréal. Les frais de transport des enfants sont aux frais du père, précise le juge.



Andreï Kovalenko et sa nouvelle conjointe, Olga.

Kovalenko est le père de triplées âgées de deux ans

Le hockeyeur verserait une pension de 60 000 \$ à son ex



Qu'est-cé ça?

Ça roule chez SPORT BAZAR Les Pros

UN DÉBUT DE SAISON RENVERSANT...

Skate Boards

Le plus vaste choix en ville

New Deal	Mad Circle	
Invisible	Adrenalin	
Alien Workshop	Girl	Grindking
Santa Cruz	Planet Heart	Independent
Chocolate	Orion	Venture
Kingdom	Thunder	Gullwind



Et toutes les plus grandes marques de roues

Patins à roues alignées

Hyper-Boss- Chicago - Rohner
Ensemble de "PROTECTION"
Spécial trio
24⁹⁵\$



Vélos

Leader	Blackburn
Minelli	Dia-Compe
Controltech	Tektro
Gripshift	Vistalite
Shimano	Cat-Eye
Chrinking	Rhino
Veta	Radical

SPÉCIAL

Mise au point

50%

Travail garanti.



et nos fameux casques Bell

"L'atelier de réparation le plus moderne"

- Nous formons et adaptons vos patins à votre pied pour un parfait confort - (Bottes de ski etc. "Boots fitting Pro Service")
- Réparation de vélos - service professionnel - bienvenue coureurs
- Rotation de roues - nettoyage - mise au point sur patins à roues
- Montage et réparation de Skate Board
- Montage - vente - tennis - badminton

Ça c'est du service!

SPORT BAZAR
Les Pros

Un seul endroit
2002, chemin Saint-Louis
Sillery (angle Maguire)
681-2202

Chez nous, nos conseillers sont des professionnels du sport.
Ils connaissent ça...

343199

8 JOURS EXCEPTIONNELS

de rabais supplémentaires sur tout, tout, tout!



Vous serez choyé avec ce mobilier aux lignes sobres qui vous apportera tout le confort et l'esthétique que vous méritez.



Chaque repas sera fête autour de ce mobilier à l'allure champêtre.



Ce mobilier de chambre vous offre qualité, confort et raffinement. Une séduisante façon de prolonger votre îlot de quiétude au fil des heures et des années.

Judi et vendredi jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE



*Juin 1998. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30% Frais administratifs 45\$

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9082

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Fermé les dimanches du 22 juin au 27 juillet inclusivement. Nos magasins seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet.

LE QUÉBEC LE CANADA

Lorraine Pagé prépare un coup de barre Plus question de monter « sur les mêmes tribunes que le gouvernement »

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, estime que sa centrale doit donner un coup de barre, durcir le ton et mettre fin à certaines pratiques de concertation. Quelque 1000 délégués de la CEQ ouvrent aujourd'hui à Laval le 35e congrès qui en est une cette année d'orientation sous le thème de Un mouvement qui rassemble. Le dernier congrès d'orientation date de 1982.

La présidente Pagé admet qu'un congrès d'orientation peut être déchirant. « C'est le moment de faire une introspection et de faire des perspectives. On fait le point sur des pratiques, donc c'est un moment intense. Par contre, on pose les bases d'un consensus ».

À la tête de la CEQ depuis 1988, Mme Pagé fait aussi partie de la remise en question. « À la présidence, on est le symbole de ce qui a marché et de ce qui n'a pas marché ». Outre Mme Pagé, une autre candidate de la région de Montréal sollicite un mandat à la présidence. Il s'agit de Nicole Frascadore, du Syndicat de l'enseignement de Montréal. Mme Frascadore a travaillé à la commission de préparation du congrès d'orientation. Elle se présente comme la candidate du changement qui permettra à la CEQ de redevenir une organisation plus présente, plus dynamique et plus efficace.

Des élections seront aussi nécessaires aux postes de secrétaire-trésorier et à la deuxième vice-présidence. La présidente Pagé prévoit des élections chaudes aux trois postes et ne cache pas son stress. « On se sent sur le qui-vive en période électorale ». Mme Pagé, qui milite depuis plus de

vingt ans, vivra lundi sa troisième élection.

Selon elle, le temps est venu pour la CEQ de donner un coup de barre, de durcir le ton et d'occuper le terrain de la lutte puisque le contexte l'impose. « Les membres nous ont demandé de développer des pratiques syndicales nouvelles. On a expérimenté et on voit que, dans certains cas, cela n'a rien donné ».

La participation aux deux sommets socio-économiques et l'engagement politique en période électorale sont perçus négativement par la présidente. « Le bilan du dernier sommet socio-économique est mitigé. Il a donné peu d'emplois, pas d'engagement sur la fiscalité et des politiques sociales », rappelle-t-elle. Par contre, elle dresse un bilan positif du forum sur l'emploi qui a mené au rapatriement de la formation professionnelle à Québec.

Personnellement, Mme Pagé remet aussi en

question l'engagement de la centrale en période référendaire. « Il ne faut pas se retrouver sur les mêmes tribunes que le gouvernement », dit-elle en rappelant les lendemains difficiles qui ont suivi avec les négociations des contrats de travail.

À l'intérieur de son organisation, la présidente constate avec joie un regain de combativité. « On a réussi l'automne dernier à avoir des mandats de grève ». Elle croit cependant que la centrale doit revoir son action dans les milieux de travail. « Il faut être davantage sur le terrain. Il ne faut pas que la centrale soit un haut-parleur, mais bien un porte-parole ».

Avec le renouvellement du personnel dans les écoles et les établissements de santé, la présidente estime qu'il faut s'attarder à des sujets qui concernent les plus jeunes, soit la précarité d'emploi et les questions professionnelles.

Fardiens plus prudents



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Pour rafraîchir leur mémoire, les routiers de la région de Québec sont invités à participer à un rallye qui mettra à l'épreuve leurs connaissances théoriques aussi bien que leurs habilités techniques. Conrad Garneau, du centre de formation en transport de Charlebourg, André Bois, de la SAAQ, Claude Blouin, du Centre du Camion Volvo et Michel Gilbert, président et fondateur de cet événement veulent tous promouvoir la sécurité sur les routes du Québec. Grâce à de nombreuses activités de prévention, les accidents mortels impliquant un camion lourd ont diminué de 148 en 1993 à 124 en 1996.

Le Canada en « otage »

Anne McLellan vilipende les souverainistes

OTTAWA (PC) — Le Canada ne peut plus être tenu en « otage » par les indépendantistes et il doit expliquer bien clairement aux Québécois les conséquences d'un vote pour la souveraineté, soutient la nouvelle ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan.

Le ministre québécois Jacques Brassard a réagi avec force à ces propos, y voyant la négation du « caractère hautement démocratique du projet de souveraineté ». Mme McLellan, indique le ministre Brassard dans un communiqué, « associe des milliers de citoyens pacifiques à des terroristes sans scrupule tout en niant le droit du peuple québécois de s'affirmer comme toute autre société libre, en se dotant de leur propre pays ».

Dans une entrevue accordée au Toronto Sun et publiée hier, Mme McLellan, qui a pris la relève d'Allan Rock à la Justice, affirme: « Nous ne pouvons pas être tenus en otage. S'il doit y avoir un autre référendum, le processus doit être clair... de même que les conséquences du résultat. »

Interrogée si elle partage l'avis du Parti réformiste qui veut que le Canada définisse lui-même les termes et les conditions de négociations en cas de séparation du Québec, Mme McLellan répond: « Ce sera l'une des choses que mon collègue (Stéphane) Dion, le premier ministre et moi-même étudierons. »

Au nombre des conséquences qu'aurait la sou-

veraineté du Québec, la ministre évoque la partition de la province afin que certaines parties du territoire puissent rester au sein du Canada.

Mme McLellan rejette toutefois tout recours à l'armée pour appuyer la position que le gouvernement fédéral prendra.

Ce qu'il faut d'abord régler, note-t-elle, c'est la cause présentement devant la Cour suprême par laquelle le gouvernement fédéral cherche à déterminer si le Québec a le droit de se séparer.

Jacques Brassard, qui est ministre délégué au Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes au sein du gouvernement Bouchard, s'est pour sa part dit inquiet « de constater que la nouvelle ministre de la Justice, à peine nommée dans son poste, n'ait pas pris la peine de faire une analyse rigoureuse de la situation ».

« En lieu et place, elle s'engage dans le débat politique du Plan B, sans se soucier de la conséquence de ses propos », souligne le communiqué du ministre.

« La stratégie fédérale, que véhicule la ministre McLellan, emprunte la voie de menaces à peine voilées à l'égard des citoyens du Québec. Alors que le gouvernement fédéral s'emploie à vouloir déterminer les règles d'accession du Québec à la souveraineté, la ministre de la Justice se livre déjà à de la surenchère en faisant la promotion ouverte de la partition du Québec. »

M. Aquino a salué les efforts du gouvernement pour reconnaître la place unique du Québec au sein du Canada « mais cette reconnaissance doit se traduire par plus qu'une simple résolution parlementaire », a-t-il signalé.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec est contre l'idée de s'engager dans de nouveaux pourparlers constitutionnels. « Nous croyons que le processus constitutionnel est un processus semé d'embûches », a déclaré hier le président du Conseil du patronat, M. Denis Beauregard. « Dès qu'on parle de changements constitutionnels, on s'aligne sur des difficultés considérables. »

Il a affirmé que le CPQ privilégiait la voie administrative plutôt que la voie politique, qui pourrait permettre d'obtenir des résultats plus rapidement. « Ce qui n'élimine pas le besoin, éventuellement, d'en arriver à des modifications sur le plan constitutionnel », a-t-il précisé.

Il a dit croire que les Québécois seront moins tentés par l'aventure souverainiste si le Canada s'organise pour mieux fonctionner.

Pas de pénurie

Rochon soutient que les 7 657 départs ne causeront pas une « saignée d'infirmières »

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — À moins d'une semaine du jour J pour les futurs retraités de l'État (au nombre de 18 171 actuellement), 7657 employés de la santé ont accepté leur offre de départ et environ 2000 autres s'apprêteraient à le faire au cours des deux prochains mois, les délais de traitement de la CARRA ne leur permettant pas de prendre une décision immédiatement. C'est près de 1000 employés de plus qu'il y a cinq jours !

« Il n'y aura pas de saignée d'infirmières. Elles partent moins que les autres », observe le sous-ministre responsable des relations professionnelles, M. Hubert Gauthier, lors d'une brève rencontre de presse en présence du ministre Jean Rochon.

Avec les auxiliaires, elles seront tout de même plus de 2000 à quitter. Jusqu'ici, 4% des employés de bureau et 5% de ceux des services auxiliaires (buanderie, entretien ménager, cafétéria...) ont déjà confirmé leur départ pour le 1er juillet comparativement à 2% des infirmières et 2,9% des infirmiers-auxiliaires, préposés aux bénéficiaires, brancardiers... Plus jeunes, seulement 1,4% des techniciens de laboratoire ont accepté la retraite.

« Nous croyons cet échantillonnage très représentatif. Nous prévoyons obtenir entre 9000 et 10 000 départs d'ici septembre, soit entre 8000 et 8500 postes équivalents à temps complet alors que l'entente gouvernementale en prévoyait 8400 en santé », dit le sous-ministre Gauthier.

Le ministre n'appréhende pas de pénurie de

personnel et compte sur les employés en sécurité d'emploi, sur les temps partiel et les occasionnels pour combler les postes là où c'est requis. Il doute que l'on fasse appel aux agences.

« Les retraités ne pourront pas revenir par la porte d'en arrière (les agences) car il y aura des milliers de personnes qui seront prêtes à dénoncer une telle situation », dit le sous-ministre, affirmant que le ministère de la Santé sera très vigilant et à l'écoute des syndiqués si cela devait se produire.

« L'établissement a le choix d'abolir le poste ou de le combler. Il peut attendre jusqu'à Noël et même au-delà, s'il n'est pas certain », précise M. Gauthier. Le ministre ne voit pas d'intérêt à éviter de combler les postes vacants, car les établissements devront assumer un tel financement.

Le président de la CARRA, M. Michel Sanchagrin, confirme l'impossibilité de traiter toutes les demandes d'information à temps pour le premier juillet. Il faudra un mois de plus pour terminer l'évaluation des prestations de retraite.

« La difficulté, c'est le traitement des demandes de rachat de rentes pour les employés de l'éducation et de la santé à l'emploi du gouvernement avant 1973, car ils n'avaient pas de régime et la plupart n'avaient pas racheté leurs rentes. Seulement le tiers des 19 000 demandes de rachat ont été traitées jusqu'ici », explique M. Sanchagrin.

« Une fois que l'employé a reçu son estimation, il a 30 jours pour se décider et il continue son emploi comme avant. Nous sommes certains d'avoir terminé pour le 1er août. Nous ne pouvons pas aller plus vite car ce sont des dossiers très techniques », ajoute le président de la CARRA. Il affirme que le traitement va s'accélérer après le 1er juillet. « Les employés de l'État qui ont adressé une demande avant la mi-mai devraient avoir déjà reçu ou recevoir leurs estimations d'ici quelques jours », dit M. Sanchagrin.

La CARRA traitera des demandes jusqu'en août

« Net recul de l'accessibilité aux soins de 1re ligne »

Le nouveau ministre d'État Gilbert Normand critique la réforme de la santé

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

BERTHIER-SUR-MER — À sa première conférence de presse depuis sa nomination au cabinet Chrétien, le ministre d'État à l'Agriculture et aux Pêches, M. Gilbert Normand, s'est élevé, hier, contre ce qu'il a appelé le démantèlement des services de santé au Québec.

« Il y a un net recul de l'accessibilité aux soins de première ligne. Il y a des choses difficilement acceptables qui se passent dans plusieurs régions au Québec. S'il le faut, je me servirai de mon poids politique pour faire pression », a affirmé ce médecin qui, avant son élection, s'occupait de santé publique à la Régie régionale de Chaudière-Appalaches.

M. Normand ne remet toutefois pas en cause la pertinence de changements profonds dans l'organisation des services de santé. Il croit cependant que le rythme des changements est trop rapide.

Le nouveau ministre reconnaît aussi une part de responsabilité à Ottawa dans la diminution de l'accessibilité aux soins, en raison des coupures du gouvernement fédéral dans les paiements de transferts aux provinces.

Il estime cependant que l'engagement des libéraux de rajouter 1,5 milliard \$ par année dans la

santé, au cours des cinq prochaines années, devrait permettre de mettre un frein aux compressions. Pour le Québec, cette promesse représente une somme de 400 millions \$ par année.

D'autre part, M. Normand a déploré que le corps médical ne participe pas davantage au débat sur les services de santé. « Les médecins sont très absents dans le débat sur les services de santé. On ne les consulte pas », a-t-il affirmé.

Pourtant, a-t-il ajouté, ce sont les médecins qui vivent, avec leurs patients, les contrecoups des compressions budgétaires. « La réforme, c'est la victoire des bureaucrates, des statisticiens sur les médecins. On ne peut pratiquer la médecine avec des statistiques. »

Par ailleurs, au cours des prochaines semaines, le nouveau député de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet entend « se mettre au parfum » des dossiers des ministères de l'Agriculture et des Pêches. Au niveau régional, il se propose, comme on le lui a demandé, d'être très présent pour représenter le gouvernement fédéral.

M. Normand veut suivre de près les dossiers de la réfection du quai de Saint-Jean-Port-Joli, du parc régional du Massif du Sud et du projet de gazoduc pour acheminer le gaz naturel de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse, vers le réseau transcanadien à Saint-Nicolas, en passant par sa circonscription.



Gilbert Normand



Anne McLellan

Les patrons canadiens pressent Ottawa de faire plus pour l'unité

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Chrétien a trop peu fait pour cimenter l'unité canadienne et c'est la situation de l'emploi qui en prend un coup.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprises a lancé ce message hier dans un mémoire qu'il a fait parvenir au premier ministre Jean Chrétien.

« Nous appuyons la tentative du gouvernement visant à établir clairement le statut juridique de la séparation en soumettant la question à la Cour suprême. Cependant, sauf le respect que nous vous devons, les efforts fournis par votre gouvernement jusqu'ici sont insuffisants », écrit le président de l'organisme Thomas d'Aquino.

Selon lui, les provinces doivent maintenant prendre les devants en faisant adopter dans leur assemblée législative une motion reconnaissant la spécificité du Québec. « Laissons tomber les mots société distincte, a-t-il expliqué au cours d'un entretien téléphonique. Ces mots ont un lourd bagage. » Cette reconnaissance du caractère particulier du Québec serait éventuellement inscrite dans la Constitution canadienne à un moment propice.

LUTTE AU SIDA

Ni plus ni moins d'argent

Un exploit, estime le ministre Rochon

MARIE CAOQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministère de la Santé consacrera plus de 19 millions \$ par an, jusqu'en 2002, à la lutte au sida. C'est le même budget annuel que celui des cinq dernières années. C'est malgré tout un exploit que de le maintenir dans le contexte actuel, précisait hier le ministre Jean Rochon, au cours de la conférence de presse qui annonçait le début de la quatrième phase du plan gouvernemental.

On parle d'une nouvelle phase parce que l'argent sera distribué autrement. Info-MTS-sida disparaîtra et les organismes communautaires offrant divers services et l'hébergement aux groupes plus vulnérables recevront 500 000 \$ de plus.

Les programmes d'intervention de rue, destinés à une clientèle itinérante, seront intensifiés, a donné comme exemple Christine Colin, sous-ministre responsable de la Santé publique. L'information de première ligne sur le sida et les maladies transmises sexuellement sera dorénavant la responsabilité d'Info-Santé. Aucun budget n'accompagne ce transfert. Le ministre ne pouvait donner d'indication, hier, sur le taux d'utilisation qu'a connu sa ligne Info-sida.

Après une évaluation de la situation qui a duré plusieurs mois, le ministère considère toujours que les clientèles les plus à risque demeurent les homosexuels (66% des cas déclarés de sida) et, de plus en plus, les usagers de drogues injectables. Les résidents du centre-ville de Montréal qui sont pauvres, drogués, prostitués et itinérants constituent la clientèle première du VIH et du sida. Depuis dix ans, 76,4% de tous les cas de sida (3706 sur 4850) sont localisés à Montréal.



Christine Colin

Les dernières statistiques disponibles indiquent que le Québec a eu 4850 cas déclarés de sida et qu'environ 10 000 personnes pourraient être porteuses du virus du VIH. Cette dernière statistique est un estimé puisque le fait d'être porteur n'entraîne pas de déclaration obligatoire. Le sida fait toujours partie des sept priorités de santé publique du Québec, répétait hier le ministre Rochon. Les 19 millions \$ seront dépensés ainsi : 7,15 millions \$ iront pour la prévention, l'éducation et la surveillance, 5,6 millions \$ sont prévus pour les soins et services publics de maintien à domicile.

Le pour les personnes atteintes de VIH/sida, 4,5 millions \$ sont affectés aux groupes communautaires pour l'hébergement et les activités de soutien aux sidatiques et, enfin, 2,3 millions \$ iront en dépenses de recherches et d'évaluation.

Info-MTS-sida disparaît

« God save... »



Des étudiants d'une école pour sourds de Terre-Neuve ont «chanté» le God Save the Queen pour la reine Elisabeth, hier, en langage sourd-muet. Le couple royal, en voyage au pays pour 10 jours, s'envoie aujourd'hui pour le Labrador avant de filer vers l'Ontario. La venue de la Reine sème la controverse, certains estimant que l'argent consacré à sa visite aurait pu être utilisé à meilleur escient, dans une province où le taux de chômage atteint 20%.

COMMISSION POITRAS Des enquêteurs « bulldozers »

MONTREAL (PC) — L'officier Édouard Pigeon, de la Sûreté du Québec, considère que les policiers ayant mené l'enquête interne sur les bavures policières dans l'affaire Matticks n'ont rien fait pour que cela se passe en douceur et sans trop de remous pour l'organisation.

Devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ, M. Pigeon a accusé les enquêteurs Louis Boudreau, Bernard Arsenault et Hilaire Isabelle d'avoir agi de telle sorte que son autorité a été mise à rude épreuve, en plus de le traiter avec rudesse, comme un suspect.

Sans remettre en question la compétence des trois enquêteurs, M. Pigeon a soutenu qu'ils avaient trop gardé « le nez collé sur l'arbre » au cours de leur enquête, cela sans s'efforcer de limiter l'impact sur la SQ. « Ils manquaient de vision générale pour limiter l'impact sur l'organisation. Ils outrepassaient la ligne hiérarchique et y allaient un peu fort ».

Au moment de l'enquête interne, M. Pigeon dirigeait la division des enquêtes sur le crime organisé et était ainsi responsable de l'escouade de répression du banditisme, où travaillaient les policiers ayant enquêté sur l'importation alléguée de 26 tonnes de haschisch par le clan Matticks.

Sa réserve face aux trois enquêteurs internes provenait de la façon cavalière empruntée par Bernard Arsenault pour savoir le rôle joué par M. Pigeon quant à un rapport demandé par le ministre de la Sécurité publique du temps, Serge Ménard, sur la présence de documents incriminants.

Mais ce qui l'a vraiment mis hors de lui fut la suspension de deux policiers dont il avait la responsabilité. Personne, semble-t-il, ne l'en avait avisé ni ne lui en avait fourni les motifs. Il a confirmé qu'après cette suspension, les policiers assignés à Carcajou menaçaient de ne pas collaborer.

Ouvert aussi les mercredis soir et les dimanches

Qui s'occupent de planifier les bagages pour le grand départ?...

Maman et Latulippe voyons!



LATULIPPE, LE PLUS GRAND CHOIX POUR LE CAMPING À QUÉBEC

Combustibles
2.59 à 8.75

Réchauds
22.95 à 83.95

Allumettes
0.19c à 3.79

Vestes de sauvetage
Approuvée 30.95 à 145.95

Boussoles
SILVA 10.69 à 54.89

Lampes de poche
4.50 à 149.95

Sac ceinture
Idéal pour passeport et argent
Seulement 5.95

Couverture
Couleur rouge et noire
Seulement 19.95

Drap d'auberge
Seulement 13.95

Couteaux
SWISS ARMY 12.50 à 155.95

Habits de pluie
ANTISUEUR 2 pièces HH pantalon avec élastique à la taille, contrôle de la condensation
Cour.: 149.95
Spécial 124.95

laissez-vous TENTER
À notre nouvelle salle de montre intérieure s'ajoute une nouvelle salle extérieure unique au Canada.

TENTER

Plus de 60 modèles de tentes en exposition!

Tout l'été!

TENTE HAIDA TIMBER CLASSIC
2 portes, 2 personnes, fibre de verre
Dim.: 5' x 7.6' x 3.9', poids: 5 lb
Cour.: 189.95
Spécial 165.95

TENTE SUNRISE 11 Eureka!
1 porte, 5 à 6 personnes, fibre de verre
Dim.: 11' x 11' x 7', poids: 22 lb
Cour.: 479.95
Spécial 419.95

TENTE SUNCREST 12 Eureka!
1 porte, 7 personnes, fibre de verre
Dim.: 10' x 12' x 7', poids: 22 lb
Cour.: 499.95
Spécial 419.95

TENTE CAMELLION 3 N&BTE 49
2 portes, 3 personnes, fibre de verre
Dim.: 84" x 96" x 52", poids: 8 lb
Cour.: 189.95
Spécial 169.95

CLIP DURANGO VI OTECOUND
2 portes, 6 personnes, fibre de verre
Dim.: 10' x 11.8' x 6', poids: 16 lb
Cour.: 319.95
Spécial 289.95

TENTE CRESCENT VI Eureka!
1 porte, 5 à 6 personnes, fibre de verre
Dim.: 8' x 10' x 6', poids: 12,11 lb
Cour.: 329.95
Spécial 295.95

TENTE SUN DOME Coleman
1 porte, 3 personnes, fibre de verre
Dim.: 7' x 7' x 4.6', poids: 7 lb
Cour.: 109.95
Spécial 95.95

TENTE ADVENTURE 2/3 lafuma
1 porte, 2 à 3 personnes, aluminium
Dim.: 5.6' x 6.7' x 4', poids: 8 lb
Spécial 359.95

TENTE ADVENTURE 3/4 lafuma
1 porte, 3 à 4 personnes, aluminium
Dim.: 6.7' x 6.7' x 4', poids: 10 lb
Spécial 379.95

Gourdes
5.95 à 26.50

Gamelle # 25
Spécial 13.95

Ustensiles
2.25 à 5.39

Sacs au sec
.99c à 136.95

Sacs ceinture
9.95 à 74.95

Produits Muskol
4.39 à 5.89

Lampes frontales
choix de modèles World Famous Petzl
16.95 à 69.95

Casquette moustiquaire
Bug & Cap
Spécial 17.95

Chapeaux anti-mouches
3.89 à 6.95

Boîtes de marche
choix de modèles
44.95 à 239.95

LES SACS A DOS

Sac Sahara 40 Trekk
Armature interne, parfait pour les camps d'été, volume 41 L
Cour.: 85.95
Spécial 72.95

Sac Mustang 65 PAMIR
Pour l'expédition en nylon 120 deniers Volume 65 L
Cour.: 109.95
Spécial 89.95

Sac Megalith 55 Camp Trails
Coussins lombaires thermo-formés Volume 55 L
Cour.: 119.95
Spécial 99.95

Sac Rainier OTECOUND
Fait de nylon et cordura pour l'expédition Volume 69 L
Cour.: 209.95
Spécial 179.95

LES SACS DE COUCHAGES

Sac Cricket Woods
Température: +8°C
Grandeur: 34" x 76"
Isolant: 2 lb de polyester
Cour.: 40.95
Spécial 35.95

Sac Portage III Woods
Température: +2°C
Grandeur: 34" x 82"
Isolant: 3 lb Hollofill
Cour.: 62.95
Spécial 56.95

Sac Vélo Tour Trekk
Température: +7°C
Grandeur: 28" x 78"
Isolant: 2 lb de Mylar
Cour.: 44.95
Spécial 39.95

Sac Auberge Trekk
Température: -10°C
Grandeur: 34" x 78"
Isolant: 2 lb Polyguard HV
Cour.: 119.95
Spécial 105.95

Sac Travelite hinook
Température: 0°C
Grandeur: 33" x 75"
Isolant: 2 lb de polyester
Cour.: 42.95
Spécial 29.95

Sac Étape hinook
Température: +5°C
Grandeur: 34" x 78"
Isolant: 3 lb Dacron
Cour.: 65.95
Spécial 54.95

Sac Mont Shasta 3 Trekk
Température: -8°C
Grandeur: 34" x 96"
avec capuchon
Cour.: 75.95
Spécial 69.95

Sac Bikelite ARCHIBEL
Température: +9°C
Grandeur: 34" x 78", très compact
Cour.: 86.95
Spécial 69.95

Habits de pluie
Grand choix de modèles, pour toute la famille: homme, dame, enfant
9.95 à 45.95

LATULIPPE
« Une COCHE au dessus! »
Ponchos Grand choix de modèles, pour homme, dame, enfant
3.79 à 31.95

CONCOURS
19-25 septembre 97
EXPOSITION PLEIN AIR
Valeur de 25 000\$
en collaboration avec
Tirage le 20 décembre 97

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC, TÉL. : 418-529-0024

ONTARIO

En venir aux mains
pour des seins... nus

TRENTON, Ontario (PC) — La tension qui couve en Ontario depuis que les femmes, à la faveur d'un jugement de la Cour d'appel, peuvent se promener les seins nus, a finalement éclaté et fait ses premières victimes.

Heather Genereaux a plaidé coupable hier à l'accusation d'avoir agressé sa voisine, et ancienne meilleure amie, parce que celle-ci persistait à rester seins nus pour se livrer à des travaux extérieurs.

Le juge Stephen Hunter a condamné Mme Genereaux, 24 ans, à une sentence suspendue et à 18 mois de probation.

Heather Genereaux était furieuse que Jennifer Fitzgibbon, 23 ans, se promène seins nus devant son garçon de 10 ans.

Mme Genereaux avait déjà demandé à sa voisine de garder son t-shirt lorsqu'elle tond la pelouse, lave sa voiture ou se fait bronzer. Mme Fitzgibbon

répliquait que c'était son droit de se promener poitrine dénudée.

Il y a trois semaines, celle-ci prenait du soleil seins nus dans sa cour. Selon un voisin qui a été témoin de l'incident, Mme Genereaux a passé par-dessus la haie, a frappé Mme Fitzgibbon dans l'estomac et lui « a arraché la culotte de son bikini ».

Les deux femmes se sont battues et Mme Fitzgibbon, flambant nue, a même donné un oeil au beurre noir à sa voisine.

L'avocat de Mme Genereaux a expliqué que sa cliente en était venue à cette réaction parce que « cette femme s'exposait aux enfants du voisinage et que (Mme Genereaux) ne trouvait pas cela convenable ».

Mme Genereaux a également été condamnée à n'avoir aucun contact avec sa voisine.

**Flambant
nue, elle lui
fait un oeil
au beurre
noir**

EN BREF

Il enterre son frère vivant

Furieux contre son demi-frère, un jeune homme de 16 ans l'a amené dans un bois, attaché à un arbre, creusé un trou en lui disant que c'était sa tombe, l'a placé dans le trou et a commencé à l'ensevelir. Il a arrêté son macabre travail pour allumer une cigarette. Constatant que le briquet était dans les poches de son demi-frère, il l'a déterré pour finalement décider de ne pas donner suite à ses desseins meurtriers. Cette histoire incroyable s'est déroulée il y a plusieurs semaines à Saint-Louis-de-France, en banlieue de Trois-Rivières. En visitant sa mère, l'adolescent de 14 ans a rencontré son demi-frère de 16 ans. Il a voulu lui emprunter son pantalon militaire, ce qui lui fut refusé par son aîné, et il a fallu finalement l'intervention du beau-père pour convaincre le jeune de 16 ans à prêter son pantalon. Très frustré, l'assaillant a décidé de se venger. Il a convaincu son demi-frère de l'accompagner dans le bois, pour construire un camp. Il l'a attaché à un arbre et a commencé à creuser un trou. Son demi-frère lui a lié poignets et chevilles

ensemble et l'a placé dans le trou. Mais comme ce dernier n'était pas assez grand, il l'a de nouveau attaché à l'arbre, élargissant son trou. Encore une fois, l'adolescent fut placé dans le trou. Son demi-frère lui couvrit la tête d'une toile et commença à l'enterrer. Le jeune torturé commençait à suffoquer quand son demi-frère s'est aperçu que le briquet était dans les poches de sa victime.

Amnésique retrouvée
grâce à la télé

Quelques heures après avoir lancé à la télévision un appel désespéré, une jeune femme frappée d'amnésie a pu retrouver son identité: des membres de sa famille résidant au Canada l'ont reconnue après avoir visionné une cassette vidéo la montrant, mardi matin, lors de sa conférence de presse à Orlando en Floride. Susan Allan, qui habite en Ontario, avait été vue pour la dernière fois le 10 juin roulant vers le Minnesota. Deux jours plus tard, elle s'est présentée à l'hôpital d'Orlando, se plaignant de violents maux de tête. Elle avait oublié son identité mais n'était pas blessée. (AP)

Jusqu'à
50%
de rabais

sur toutes les
chaussures et tous
les patins à
roues alignées

5 jours seulement



ROLLERBLADE

ROLLERBLADE
Stradablate ou Lightning ou Bravoblade C
Prix courant jusqu'à 269,99

99⁹⁹

NIKE

CONVERSE

BROOKS

adidas

Reebok

FILA

VANS

ROLLERBLADE

OXYGEN

ULTRA

WHEELS

K2

BAUER

Québec
Galeries de la Capitale
627-0062
Place Fleur de Lys
649-1999

Lévis
Galeries Chagnon
835-1088

sports
experts®

Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
626-2157

Ste-Foy
Place Laurier
Halte-Bouffe, 3e niveau
659-4547
Mail est
658-6134

LE MONDE

SOMMET
DE LA TERRE

Pitié pour les forêts

La Banque mondiale et le WWF veulent créer de grandes zones protégées

NATIONS UNIES (AP) — Afin de tenter de sauver les grandes forêts de la planète, la Banque mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont annoncé hier un projet de créer un réseau de zones protégées comprenant 10% de chaque type de grande forêt d'ici l'an 2000.

Ce plan prévoit aussi d'ici 2005 une « gestion durable » de 100 millions d'hectares de forêt boréale et d'autant de forêt tropicale humide. Le WWF souligne que cette initiative représente une avancée majeure « qui produira des résultats quantifiables et inversera la marée de la déforestation ».

« Il ne s'agit pas d'un objectif pour doux rêveur, mais d'un projet sur lequel nous avons planché », a souligné pour sa part devant la presse le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, qui s'exprimait en marge



Selon les statistiques, dix tonnes de déchets par jour sont produites par le sommet de la Terre tenu cette semaine à New York. Mardi, Greenpeace y poussait un cri de colère, son directeur exécutif accusant la communauté internationale de s'être trainé les pieds depuis le sommet de Rio, en 1992.

du sommet de la Terre aux Nations unies à New York.

Parmi ses objectifs, le sommet de la Terre s'est fixé la protection des forêts. Le Canada, l'Union européenne, notamment, souhaitent la mise sur pied d'une commission qui aurait pour mandat d'entamer des pourparlers afin d'élaborer un traité contraignant sur la gestion des forêts. Les États-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande et un certain nombre d'autres pays sont opposés à un tel traité. Ils estiment qu'il y a déjà suffisamment de textes

protégeant la forêt. Hier, la Finlande, grand producteur de bois, a lancé un appel au dialogue international, proposant d'augmenter son aide aux pays sous-développés pour qu'ils protègent leurs forêts.

Le WWF rappelle que les forêts tropicales humides disparaissent au rythme de 1% par an. Le rythme annuel de déforestation dans le bassin de l'Amazonie au Brésil a fait un bond de 34% depuis le premier sommet de la Terre, il y a cinq ans, à Rio de Janeiro.

Cousteau s'est éteint

■ PARIS (AP, AFP) — Considéré comme l'un des pères de la plongée moderne, farouche défenseur de la mer et de l'environnement en général, « pacha » de la Calypso coiffé d'un éternel bonnet rouge et efficace promoteur de ses aventures écologistes à la télévision, le commandant Jacques-Yves Cousteau s'est éteint tôt hier à Paris.

Celui qu'on a considéré comme l'un des Français les plus populaires au monde est mort à 2 h 30 à son domicile parisien, a précisé sa veuve Francine. Agé de 87 ans et souffrant de problèmes respiratoires depuis quelques mois, il a succombé des suites d'un « accident cardiaque ».

Un « grand hommage » lui sera rendu à l'occasion de ses obsèques, lundi matin, en la cathédrale Notre-Dame de Paris. On précisait dans son entourage que sa dépouille sera enterrée en France et que la mer, ce « monde du silence » qu'il aimait tant, ne sera donc pas sa sépulture.

L'océanographe souffrait depuis plusieurs mois d'une affection respiratoire qui l'avait contraint il y a cinq mois à être hospitalisé, avant d'entamer une convalescence à son domicile parisien, a précisé sa veuve.

Co-inventeur en 1943 du scaphandre autonome, ce qui lui assurera une rente bien utile pour financer ses futures expéditions, il avait découvert la plongée seulement cinq ans plus tôt et n'a eu de cesse depuis de se consacrer à ce milieu qui le fascinait et où il se sentait « comme un ange » qui flotte.

Naviguant sur la Calypso depuis 1952, il sillonna toutes les mers du globe, expérimentant des sous-marins de poche, des « maisons sous la mer » et des navires révolutionnaires comme l'Alcyon et ses « turbo-voiles ».

« UN ENCHANTEUR »

Chefs d'État et scientifiques du monde entier ont rendu hommage hier,

150 000 membres dans le monde

NEW YORK (AFP) — La « Cousteau Society » a 150 000 membres dans le monde, essentiellement aux États-Unis, a indiqué le siège américain de cette organisation chargée de faire connaître le travail de l'océanographe français décédé hier.

Installée dans la baie de Chesapeake près de Washington, la Cousteau Society publie des magazines envoyés aux adhérents, ainsi que des publications destinées aux écoles.

Jacques-Yves Cousteau est devenu très populaire aux États-Unis, notamment grâce à la série *Discovery* dont

dans les heures qui ont suivi son décès, au commandant Jacques-Yves Cousteau, « un enchanteur » selon le président français Jacques Chirac.

« Hillary et moi-même, avec des dizaines de millions de personnes à travers le monde, sommes attristés par la



Jacques-Yves Cousteau, 1910-1997.

mort d'un homme à la rare perspicacité et à l'esprit extraordinaire », a déclaré le président américain Bill Clinton.

Le président de la National Geographic Society (NGS) américaine, Gilbert Grosvenor, a salué « la première personne à avoir attiré l'attention sur la

fragilité des mers » et le « plus grand champion » des océans. À Londres, la British Royal Geographical Society a estimé que le commandant Cousteau resterait « l'un des plus grands explorateurs que le monde ait connus ».

Son fils Jean-Michel a déclaré que son père « était vraisemblablement le meilleur ambassadeur que la France ait jamais eu et il est devenu un porte-parole du monde. Il ne se souciait pas de rentrer dans l'Histoire, mais c'est ce qui va lui arriver car, contrairement à certains hommes politiques et dirigeants d'entreprises, il parlait en termes vrais de ce qu'était l'être humain, la qualité de vie qu'on mérite tous ».

Le clonage entraînerait la création d'âmes « différentes »

CITÉ DU VATICAN (AP) — Seul Dieu peut créer un être humain, et le clonage humain aurait pour conséquence la création d'âmes différentes, selon les conclusions d'un panel d'experts réuni par le pape Jean Paul II pour traiter des questions d'éthique.

Selon l'Académie pontificale pour la vie, l'âme, « l'élément constitutif » premier de chaque être humain, créé par Dieu, ne peut être reproduite par fécondation artificielle ou par clonage.

Les experts du Vatican se sont dit inquiets, estimant qu'il s'agit là d'un « terrible dérapage provoqué par une science sans valeurs ». Ils ont appelé à tout mettre en œuvre pour empêcher la réalisation d'un projet de clonage humain.

Une collision met la station Mir en péril

MOSCOU (AFP) — Un module de la station Mir a été endommagé hier lors d'une collision avec le vaisseau cargo Progress, l'un des incidents les plus graves jamais survenus à bord de Mir, même si la vie des trois cosmonautes à bord est hors de danger.

Le choc a eu lieu à 9h25 GMT, alors que le vaisseau Progress tentait de se réamarrer à la station en utilisant un nouveau système d'amarrage en cours d'expérimentation, a indiqué à l'AFP un porte-parole du centre russe de direction des vols, Vera Medvedkova.

La collision, sans précédent depuis les 11 ans d'existence de Mir, a rompu l'étanchéité du module scientifique Spektr, entraînant immédiatement une chute de la pression à bord.

Les cosmonautes ont alors isolé le module en fermant les sas d'accès, l'étanchéité étant fondamentale pour leur sécurité. Toutefois, selon une source anonyme du centre de direction des vols citée par la radio Échos de Moscou,

l'équipage, commandé par le Russe Vassili Tsibliev, aurait commis l'erreur de ne pas immédiatement fermer le sas.

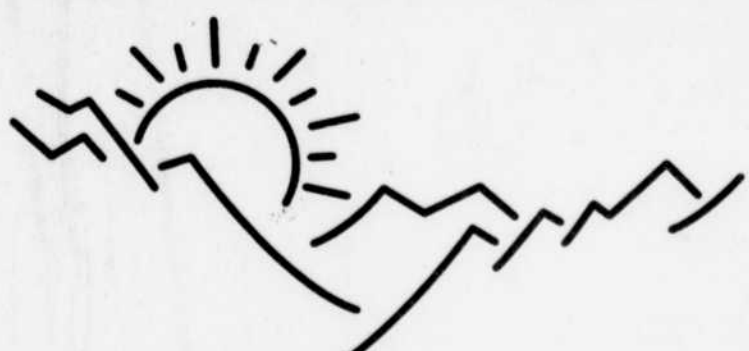
L'incident le plus grave depuis sa mise en orbite

Lors d'une liaison télévisée avec le centre, M. Tsibliev, qui est à bord avec le Russe Alexandre Lazoutkine et l'astronaute américain Michael Foale, a rapporté pour sa part avoir ressenti « un petit choc », puis un sifflement, correspondant à la

fuite d'air résultant de la « fissure » causée par le choc, selon l'agence Itar-Tass.

Selon le représentant de l'Agence spatiale européenne à Moscou, Alain Fournier-Siere, citant des sources spatiales russes, la pression est tombée à zéro dans le module, l'un des plus récents des six modules de la station.

La cause de l'incident n'est pas encore connue. On sait simplement que le vaisseau Progress M-34, qui pèse une tonne et demie, a fait un bond en avant incontrôlé alors qu'il se trouvait à quelques mètres de Mir, un mastodonte de 115 tonnes.



179\$*
LOCATION par mois/24 mois
Incluant entretien sans frais!

OU 13 685\$*
ACHAT

À CE PRIX-LÀ,
LA CONCURRENCE
VA SUER TOUT L'ÉTÉ.



Mazda Protegé Édition Spéciale 1997

Pour un temps limité seulement, vos concessionnaires Mazda vous font une offre imbattable sur la Protegé SE 1997, l'auto la plus spacieuse de sa catégorie.

Louez-la ou achetez-la, à vous de choisir, nos prix sont imbattables. Nos concurrents vont trouver l'été long et chaud, c'est certain.

Voyez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui car cette offre risque de passer aussi vite que l'été.

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

CAMBODGE

Pol Pot risque peu l'expulsion

WASHINGTON (PC, AFP) — Le Canada et les États-Unis ont tenu des discussions de haut niveau hier afin de discuter de l'expulsion de Pol Pot vers le Canada. Mais la confusion qui sévit au Cambodge quant au sort même de l'ancien leader des Khmers rouges devrait finalement suspendre tout geste de ce côté.

L'ambassadeur du Canada à Washington, Raymond Chrétien, a rencontré Strobe Talbott, adjoint à la Secrétaire d'État américaine Madeleine Albright. Les deux hommes se sont mis d'accord pour que les procureurs du gouvernement canadien continuent d'explorer les possibilités légales que Pol Pot soit traduit en justice au Canada.

On ne sait toujours pas vraiment où est Pol Pot, ni même s'il est en vie. Certaines informations veulent qu'il soit

détenu dans la jungle cambodgienne par des dissidents des Khmers rouges. Ceux-ci seraient sur le point de rendre les armes, offrant l'ancien leader comme monnaie d'échange.

Il n'existe aucune cour de justice permanente pour entendre des causes de génocide, comme on en accuse Pol Pot, mais le Conseil de sécurité des Nations unies pourrait établir un tribunal spécial comme il l'a fait au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie.

Il n'est pas sûr qu'un procès de ce genre puisse se tenir au Canada, mais les États-Unis ont demandé aux autorités canadiennes s'il était possible pour elles de déterminer Pol Pot jusqu'à ce qu'un tribunal soit mis en place.

M. Talbott s'est d'ailleurs excusé hier auprès de l'ambassadeur canadien pour la fuite qui a permis de ren-

dre publique cette requête, qui devait rester secrète.

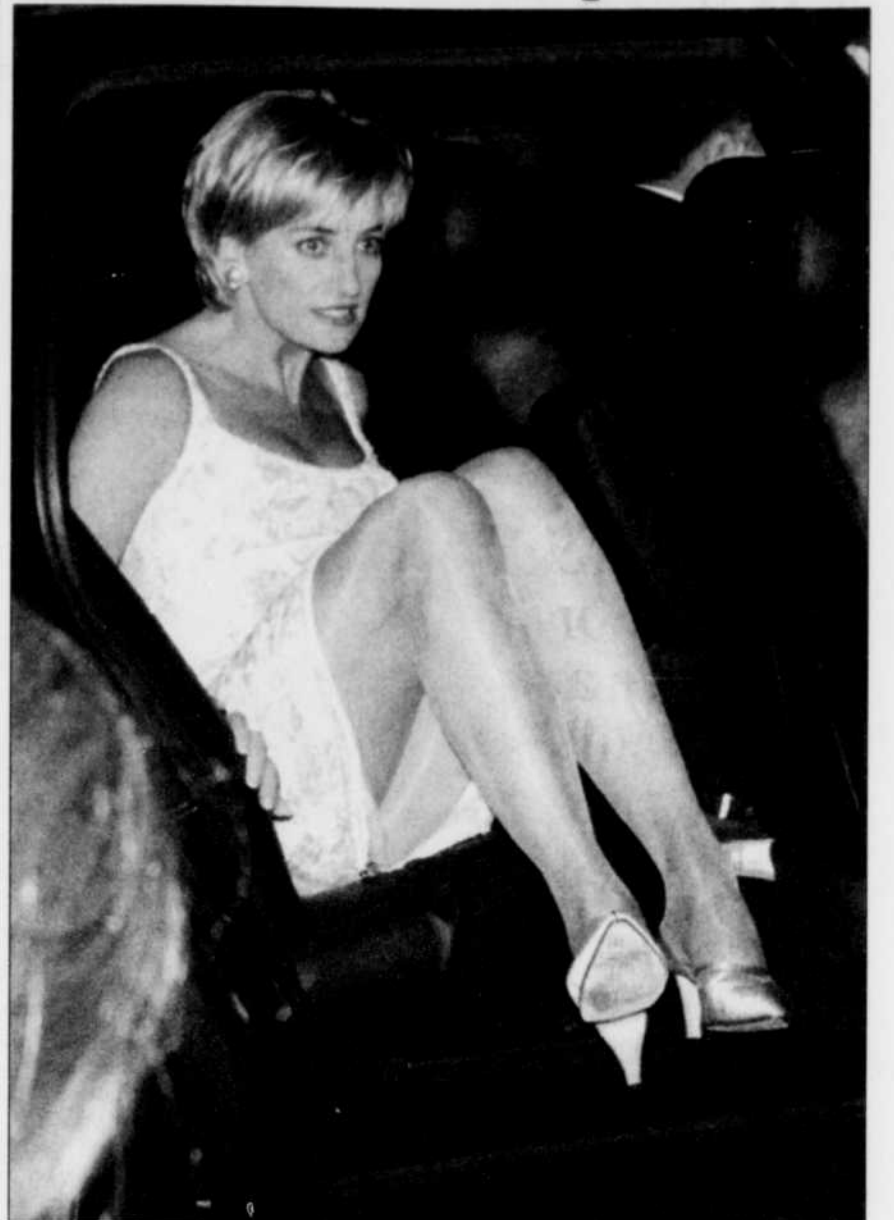
Par ailleurs, moins de 48 heures avant son départ, Madeleine Albright a annulé la visite qu'elle devait faire au Cambodge en raison de problèmes de sécurité.

La décision de la Secrétaire d'État américaine a été provoquée par une escarmouche survenue il y a une semaine à Phnom Penh entre les forces de sécurité des deux co-premiers ministres du pays. Une grenade autopropulsée a atterri sur le terrain de l'ambassade américaine au cours du combat.

Enfin, un ou plusieurs journalistes pourront accompagner les négociateurs cambodgiens à la base khmère rouge d'Anlong Veng (nord) afin d'obtenir des informations de source indépendante sur le sort de Pol Pot, a annoncé, hier à Phnom Penh, le prince Norodom Ranariddh.

**La requête
américaine
doit
rester
secrète**

Les 79 robes de la princesse



REUTERS

Le cadavre
du Che a été
incinéré en 67

LA PAZ (AFP) — Un ancien général bolivien, qui a capturé en 1967 le leader cubano-argentin Ernesto Che Guevara, a jété de nouveaux doutes hier sur les excavations en cours afin de retrouver les restes du guérillero à Vallegrande, en assurant que son cadavre a été incinéré.

Dans une interview du journal *El deber de Santa Cruz*, Gary Prado Salmon a assuré que les restes du compagnon d'armes de Fidel Castro ont été brûlés, et que « ce qu'il en restait » a été éparpillé dans la jungle bolivienne.

Cette version des faits contredit celle de son ancien compagnon Mario Vargas Salinas, qui avait déclaré en 1995 au *New York Times* que les ossements du Che étaient enterrés près de la piste de l'aéroport de Vallegrande.

Le commandant des forces armées boliviennes, le général Hernan Aguilera, a également assuré que les restes du Che se trouvent à Vallegrande, sans préciser l'endroit exact et excluant qu'ils puissent être localisés.

Plus de 6000 personnes se sont bousculées depuis une semaine dans les locaux new-yorkais de Christie's pour y admirer les 79 robes de la princesse Diana, qui étaient mises aux enchères hier soir au profit de la recherche contre le cancer et le SIDA. Quelque 17 000 catalogues, pour un montant supérieur à 1,7 million \$, ont été vendus. Les robes créées par Catherine Walker, Bruce Oldfield ou Zandra Rhodes, ont été données par la princesse à deux associations britanniques de lutte contre le SIDA et le cancer. Elles doivent reverser une partie de la vente, qui a totalisé 3 258 750 \$, à deux associations similaires américaines. Le record a été atteint par une robe de soirée en soie bleu nuit, de Victor Edelstein, que la princesse avait portée lors d'un dîner donné par le président Ronald Reagan à la Maison Blanche. La princesse de Galles, que l'on aperçoit ici quittant les locaux de Christie's à New York, lundi, n'assistait pas aux enchères. « Nous n'avons pas envie de voir quelqu'un éclater en sanglots dans la salle des ventes », avait commenté la directrice du marketing de la maison britannique.

CONCOURS LE SOLEIL CHIK

VENEZ CÉLÉBRER LES TRENTE ANS DU
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC DU MAURIER

Le Soleil et CHIK vous offrent la chance de gagner un forfait vacances aux Îles-de-la-Madeleine* pour deux personnes qui comprend le transport aérien sur les ailes d'Inter Canadien, trois nuitées au Château Madelinot en plus d'un laissez-passer week-end pour les spectacles extérieurs et des articles souvenirs du Festival d'été de Québec du Maurier.

Écoutez CHIK aujourd'hui entre 13 h et 16 h, le nom d'un artiste présenté au Festival entre le 3 et le 13 juillet y sera nommé. Indiquez le nom de cet artiste sur le coupon de participation et retournez-le à l'adresse indiquée. Le forfait sera attribué par tirage en ondes le 27 juin 1997 parmi tous les finalistes quotidiens.

* transport sur place et repas non inclus. Le gagnant devra voyager entre le 20 août et le 30 septembre 1997.

Postez ou déposez votre coupon à : Concours GAGNEZ UN FORFAIT VACANCES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE, CHIK, 1245, Chemin Sainte-Foy, Parc Samuel-Holland, édifice 1, bureau 105, Québec, G1S 4P2, avant minuit le 26 juin 1997.

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉL. RÉS. :

BUR. :

Artiste présenté au Festival 1997 :

Les règlements du concours sont disponibles au SOLEIL et à CHIK. Seuls les fac-similés entièrement produits à la main seront acceptés. Non échangeable, non transférable et non remboursable. 18 ans et +.



LE SOLEIL

Canadien

Mille et une affaires.



Voici une technologie révolutionnaire qui vous permet de faire mille et une affaires : les Services de communications personnelles numériques (SCP). Bien plus qu'un téléphone cellulaire, c'est l'outil de communication le plus avancé qui soit. Abonnez-vous maintenant et obtenez l'identification d'appel, l'affichage d'appel en attente et la boîte vocale GRATUITEMENT pendant trois ans. Vous pouvez aussi obtenir la messagerie alphabétique et numérique, le courrier électronique par Internet et plus. Pour vos affaires, c'est le début d'une ère nouvelle aux horizons sans fin, et ce, grâce à l'union du leadership de Cantel en télécommunication sans fil et des ressources globales de AT&T. Ainsi, nous sommes la seule entreprise à vous offrir les SCP numériques partout au pays; et donc la seule à vous offrir une couverture à l'extérieur des grandes régions de Montréal, Québec et Hull. Que vous soyez l'un de nos clients ou que vous soyez nouveau dans le monde de la télécommunication sans fil, vous pouvez profiter de notre offre tout à fait spéciale.



Procurez-vous
les SCP numériques
à ces adresses
ou faites le
1 800 595-8012.

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin, bur. 101
(418) 843-0000
Place Fleur de Lys
(418) 649-9097

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université E
(418) 690-0535
Place du Royaume
(418) 690-3155

LÉVIS
126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

Galeries Chagnon
(418) 835-5338

STE-FOY
2095, boul. Jean-Talon S.
Bur. 101
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

Place Laurier
(418) 659-2132
Place Ste-Foy
(418) 651-3700

MEXIQUE

Le législateur ne rigole pas avec les sondages

MEXICO (AFP) — Les journalistes et médias qui publieraient des enquêtes ou sondages d'opinion dans les huit jours précédant les prochaines élections législatives du 6 juillet encourront des peines de six à trois ans de prison ferme, a-t-on indiqué hier de source officielle.

Les éventuels contrevenants ne pourront par ailleurs pas bénéficier de mesures de liberté provisoire sous caution.

Le procureur spécial chargé des délits électoraux, M. Javier Patino, a précisé à l'AFP que ces dispositions du code pénal valaient non seulement pour de nouvelles enquêtes ou sondages effectués après le 27 juin, mais également pour toutes les enquêtes antérieures, y compris celles dont les résultats ont déjà été publiés au cours des derniers mois ou des dernières semaines.

Des peines d'amendes très fortes

pouvant aller jusqu'à 100 jours de salaire du contrevenant (au Mexique, les amendes sont calculées en fonction du salaire journalier) sont également prévues.

La sévérité de ces mesures, a estimé le procureur spécial, a été « voulue par le législateur », dans le cadre de la campagne nationale de prévention des délits électoraux instituée en novembre 1996. Cette campagne prévoit également des peines de prison et

d'amendes pour les fonctionnaires publics ou les particuliers qui commettraient ou seraient complices de fraudes électorales.

Le 6 juillet, quelque 52 millions d'électeurs mexicains se rendront aux urnes pour renouveler la chambre des Députés (500 sièges), un tiers du Sénat, six gouverneurs d'État, et, pour la première fois dans l'histoire mexicaine, un gouverneur du District fédéral (la capitale mexicaine).

FRANCE

Un 5^e suicide assombrit la lutte aux pédophiles

MACON, France (AFP) — Un instituteur s'est pendu à Royan (ouest), après avoir été mis en examen dans le cadre de l'opération anti-pédophiles ADO 71 lancée la semaine dernière à travers toute la France, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Il s'agit du cinquième suicide intervenu à la suite des perquisitions opérées par les gendarmes aux domiciles de personnes soupçonnées d'avoir des cassettes pornographiques à caractère pédophile. L'homme, dont ni l'identité ni l'âge n'ont été précisés, avait été mis en examen pour recel de cassettes à caractère pédophile, a-t-on précisé.

Ces suicides ont provoqué une controverse sur les conditions dans lesquelles s'est réalisée l'opération, trop « médiatisée » selon, notamment, la Ligue des droits de l'homme (LDH).

La LDH avait estimé que des dizaines de personnes avaient été « jetées en pâture à la vindicte publique » par la publicité faite au coup de filet.

Le procureur de la République à Macon, centre logistique de l'opération, avait estimé pour sa part que les droits des enfants martyrs avaient priorité et les gendarmes avaient souligné qu'aucun nom des personnes interpellées n'avait été divulgué.

Les banques suisses publieront bientôt la liste des comptes dormants

BERNE (AP) — Les banques suisses publieront le 23 juillet la première liste nominale d'avoirs juifs en déshérence, confisqués par les Nazis pendant la Seconde guerre mondiale, a annoncé hier la Commission fédérale des banques.

L'objectif est d'accélérer le processus de restitution des avoirs à leurs propriétaires, avec « pleine justice pour les personnes concernées ».

Une lettre sera envoyée à toutes les banques suisses, leur enjoignant de faire état de toutes les précisions concernant tous les comptes étrangers « dormants » depuis la fin du dernier conflit mondial. Elles devront fournir les noms, les adresses et tout élément sur chaque compte permettant l'identification.

Dans le même temps, à Genève, la Conférence internationale sur la restitution des avoirs juifs, organisée par le Centre Simon-Wiesenthal, a tourné à la confrontation.

L'avocat américain Michael Hausfeld, a vigoureusement attaqué les banques suisses. Des accusations rejetées en bloc par les Suisses.

M^{re} Hausfeld, un des représentants des victimes de l'Holocauste qui ont déposé

une plainte collective aux États-Unis, a aligné toute une série d'attaques contre les banques suisses. Il a notamment parlé de « pacte avec le diable » pour qualifier l'attitude des banquiers, tout en citant le procès de Nuremberg pour démontrer la complicité de la place financière suisse avec le régime d'Hitler.

L'avocat américain parle de pacte avec le diable

CLÔTURE NORDIK

STRUCTURE EN PVC 8500, BOUL. DE L'ORMIÈRE, NEUFCHÂTEL
Laissez-nous vous

MAILLE DE CHAÎNE ÉMAILLÉE Entourer!
MAILLES EN PLASTIQUE P.V.C.

ESTIMATION GRATUITE
843-5575

FAITES-LE VOUS-MÊME • COMPTOIR POUR BRICOLEUR

CHOIX DE COULEURS

OASIS ACIER GALVANISÉ ÉMAILLÉ

SUZUKI SUBARU

GARAGE RECOMMANDÉ

CAA

Le seul concessionnaire SUBARU recommandé CAA

SUBARU OUTBACK
349\$* Traction intégrale
par mois 4.94%
Transport et préparation inclus.

Inclus: air climatisé, transmission automatique, radio AM-FM stéréo cassette, régulateur de vitesse, roues magis, vitres électriques, sièges et miroirs chauffants.

*Location 24 mois, comptant de 2500\$ ou échange, 20 000 km par année, 8 c de kilomètre excédentaire, premier versement et dépôt de garantie exigibles. Taxes en sus.

ACADIA SUBARU
boulevard de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
681-6000

Soldes fin de saison



sur les collections Lucia - Yarell - Geiger - Cavita

Robes, jupes, chemisiers bermudas, pantalons, chandails

Certains vêtements sont exclus de nos soldes. Toutes taxes incluses dans les prix.

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

2646 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy (pres de L'Hôpital Laval)
656-1902

Toute une affaire.

Cette offre spéciale prend fin le 30 juin.

▶ SCP numériques gratuits

Pour un temps limité, tous ces services sont GRATUITS en vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel^{MD} AT&T^{MC}.

Gratuit : Identification d'appel

Sachez qui appelle avant de répondre.

Gratuit : Affichage de l'appel en attente

Sachez qui appelle pendant que vous utilisez votre appareil.

Gratuit : Boîte vocale

Profitez d'un service de messagerie personnelle, 24 heures sur 24.

EN PLUS, obtenez :

La tarification à la seconde

Des économies grâce à un tarif précis.

La conférence à trois

Des appels conférence à trois.

Le transfert d'appel

La durée prolongée de la pile

Faites le 1 800 IMAGINE ou passez chez votre spécialiste en télécommunication sans fil de Cantel AT&T.



La nouvelle façon de parler affaires

Téléphone non compris. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réclamation anticipée, ce mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. © Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

CANTEL AGENT AGRÉÉ

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine, Ste-Jean-Christophe
(418) 839-4328

COMMUNICATION SPECTROCOM
99, boul. Bois-François S., Victoriaville
(819) 752-6935

RDS RADIO
557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

POSTNET COMMUNICATIONS
2600, boul. Laurier
Ste-Foy (Place de la Cité)
(418) 657-2483

8255, boul. Henri-Bourassa
Charlebourg
(418) 627-1793

Dans les magasins participants :

CANTEL
RadioShack

ADVENTURE

FUTURE SHOP

GULLLAND

Aucun paiement,
aucun comptant,
aucun intérêt
sur toute
la marchandise

vente circulaire d'été

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 98*



18 pi cu
Tablettes de verre ajustables
Réfrigérateur (153473) Amana
• Compartiments à fruits, légumes et viandes transparents
• Lumières intérieures sur les côtés
• Contrôle d'humidité sur compartiment à légumes
• Tablettes de verre ajustables

999⁹⁵



18 pi cu
Tablettes de verre
Réfrigérateur FRIGIDAIRE (186606)
• Tablettes de verre ajustables
• Portes réversibles
• De luxe
• Tablette dans le congélateur
• 3 bacs transparents

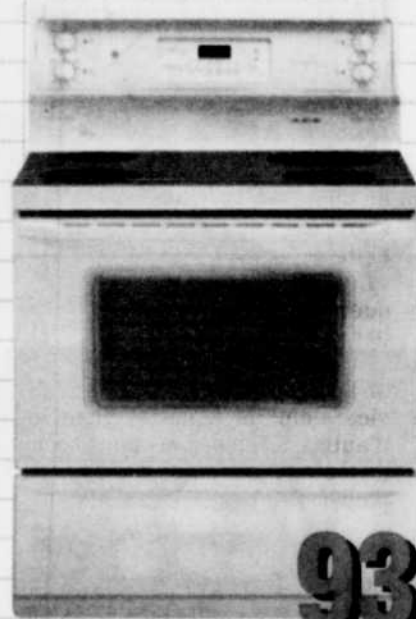
859⁹⁵



18 pi cu
De luxe
Tablettes en verre trempé
Réfrigérateur Whirlpool (157149)
• 18 pi cu de luxe
• Tablettes en verre trempé
• Balconnets ajustables dans la porte
• 2 bacs à légumes et fruits
• 1 bac à viande
• Disponible blanc sur blanc seulement

999⁹⁵

Rabais Tanguay -50%
949⁹⁵



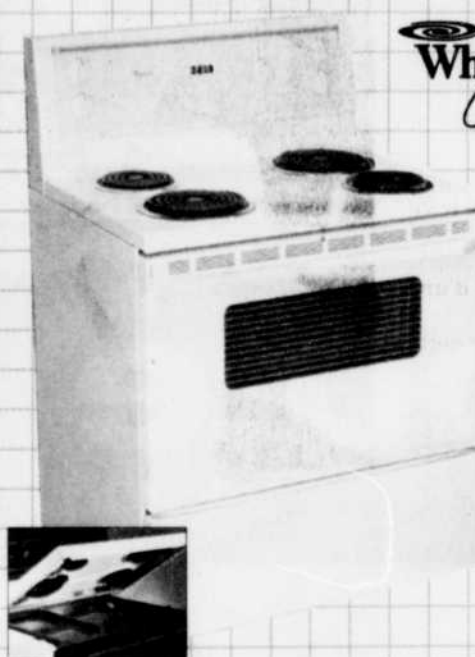
GE
Cuisinière (196014)
• Éléments en ruban rayonnant ultrarapides
• Surface de cuisson lisse HIGHTRANS à l'épreuve des renversements
• Très grand hublot
• Également offerte en noir sur noir

939⁹⁵



GE
Cuisinière (173249)
• Dessus relevable
• Horloge électronique
• Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
• Fluorescent
• Pour nettoyage facile

659⁹⁵



Whirlpool
Cuisinière (163251)
• Dessus relevable
• Minuterie digitale
• Console vitrée avec fluorescent
• Blanc sur blanc

699⁹⁵

Rabais Tanguay -50%
649⁹⁵

ASKO



Supersilencieux
Lave-vaisselle (185093)
• Intérieur en acier inoxydable
• Panier recouvert de graphite et nylon
• Triple filtration d'eau
• Supersilencieux
• Disponible en noir

989⁹⁵

FRIGIDAIRE



Lave-vaisselle (185570)
• Lave-vaisselle ultrasilencieux II
• 3 niveaux de lavage
• Chauffage de l'eau automatique
• Départ différé
• Filtre autonettoyant
• Système de lavage par alternance (moins d'eau et moins de bruit)

569⁹⁵

HOTPOINT



Lave-vaisselle (173466)
• 7 boutons • 6 programmes
• Système de lavage à 3 niveaux
• Filtre autonettoyant
• Départ différé 6 heures
• Panier à coutellerie de luxe
• Disponible en noir

499⁹⁵

MCCLARY



Lave-vaisselle (173710)
• 4 boutons
• Lavage 3 niveaux
• Broyeur d'aliments mous
• Panneau réversible
• Disponible en blanc sur blanc

399⁹⁵

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais AVANTAGE 1-800

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711